



2010-2011
Annual Report

**Department of
Finance**

2010-2011
Rapport annuel

**Ministère des
Finances**

2010-2011 Annual Report

Published by:

**Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada**
<http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp>

November 2011

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-340-0

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :

**Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada**
<http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp>

Novembre 2011

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-340-0

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

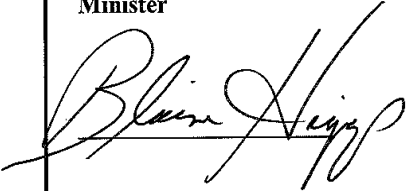
**The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of New Brunswick**

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2010, to March 31, 2011.

Respectfully submitted,

**Blaine Higgs
Minister**



**Blaine Higgs
Minister of Finance
Fredericton, N.B.**

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2010-2011.

Respectfully submitted,



**Mike Ferguson, CA
Deputy Minister**

**L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick**

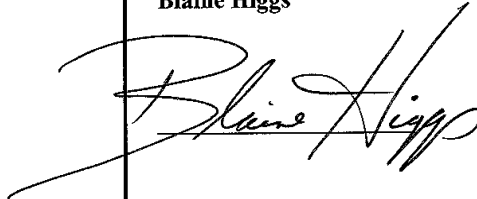
Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Blaine Higgs



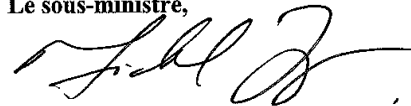
**Blaine Higgs
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)**

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2010-2011.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,



Mike Ferguson, CA

Table of Contents

Mission Statement	3
Introduction	4
Year in Review	7
Performance Measurement Indicators	16
• Goal 1 – Fiscal	16
• Goal 2 – Credit Rating	17
Legislation	18
Board of Management	22
Organizational Chart	24
Expenditure Status Report by Program / Primary	25
Communications Services	26
Finance and Administration Division	27
• Financial Services	27
• Human Resources	28
• Information Management and Technology.....	29
• Policy and Planning	31
Fiscal Policy Division	33
• Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations	33
• Fiscal Policy and Economics	35
Budget and Financial Management Division	37
• Budget Preparation and Monitoring	37
Treasury Division	39
• Capital Markets.....	39
• Banking and Cash Management	40

Table des matières

Énoncé de mission	3
Introduction	4
Bilan de l'année	7
Indicateurs de mesure du rendement	16
• Objectif 1 – Gestion financière	16
• Objectif 2 – Cote de solvabilité	17
Lois	18
Conseil de gestion	22
Organigramme	24
État des dépenses par poste budgétaire	25
Service des communications	26
Division des finances et de l'administration	27
• Services financiers	27
• Ressources humaines	28
• Gestion de l'information et de la technologie ..	29
• Politiques et planification	31
Division de la politique fiscale	33
• Relations fédérales-provinciales, finances et statistiques	33
• Politique fiscale et économique	35
Division de la gestion financière et du budget	37
• Préparation et suivi du budget	37
Division de la trésorerie	39
• Marchés financiers.....	39
• Gestion bancaire et de la trésorerie	40

Revenue and Taxation Division	42
• Tax Policy	42
• Office of the Tax Commissioner	44
• Audit and Investigation Services	44
• Table 1 – Audit and Investigation Services	46
• Program Delivery Branch	47
• Account Management	47
• Table 2 – Account Management.....	50
• Program Advisory Services	52
• PATS Renewal Initiative	53

New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation.....	55
• Responsible Gaming	57
• Casino Gaming	58
• Atlantic Lottery Corporation	58
• First Nations	59

Notes	60
--------------------	-----------

Division du revenu et de l'impôt	42
• Politique de l'impôt	42
• Bureau du commissaire de l'impôt	44
• Services de vérification et d'enquête	44
• Tableau 1 – Services de vérification et d'enquête	46
• Direction de la prestation des programmes	47
• Gestion des comptes.....	47
• Tableau 2 – Gestion des comptes	51
• Services consultatifs des programmes.....	52
• Initiative de renouvellement du système PATS	53

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick	55
• Jeu responsable	57
• Jeux de casino	58
• Société des loteries de l'Atlantique	58
• Premières Nations	59

Notes	60
--------------------	-----------

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment, and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie et efficacité.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes, Harmonized Sales Tax, tobacco taxes, gasoline and motive fuel taxes, property taxes, fiscal Equalization payments, Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and to assure sufficient revenues to finance government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenues and expenditures. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments, and investor relations.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques de la province dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licences et de permis et les revenus des jeux de hasard.

La responsabilité du Ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le Ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses attendues afin d'établir les perspectives financières. Le Ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs du gouvernement en matière de politique fiscale pour garantir que les recettes suffisent à financer les priorités du gouvernement.

Le Ministère exerce également d'autres activités qui influent sur les recettes et les dépenses du gouvernement provincial. Ses fonctions de trésorerie consistent notamment à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie quotidiens du gouvernement; à administrer les ententes bancaires du gouvernement; à gérer la dette provinciale et à veiller aux placements du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le volet des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créance et au service de la dette provinciale.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments), and a reduced cost of borrowing related to the Province's credit rating.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on all federal transfers, including health and social transfers and the Equalization Program, which together comprise approximately 39 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government, such as the tax collection agreement with the federal Department of Finance.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes pre-budget public consultations, the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the Legislative Assembly.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of Cabinet ministers responsible for the financial management of government.

Le volet des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette provinciale (placements du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt attribuable à la cote de solvabilité du gouvernement provincial.

Les relations fédérales-provinciales influent aussi sur les recettes provinciales. Le Ministère participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales et fournit des conseils au gouvernement sur tous les transferts fédéraux dont le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, lesquels procurent au gouvernement provincial environ 39 % de ses recettes. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec les autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec le ministère fédéral des Finances.

Dans l'équation recettes-dépenses, le volet des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant une période ou un exercice donné. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

Le Ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend les consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Ce dernier expose le plan financier général pour l'année et renferme les précisions des affectations de crédits qui sont votés à l'Assemblée législative.

Une fois le budget approuvé, le Ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les recettes qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et gérées au moyen de mesures appropriées.

Le Ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé de ministres et qui est responsable de la gestion financière du gouvernement.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

To meet these responsibilities during 2010-2011, the department employed up to 185 individuals on a full-time, casual, or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

This annual report highlights activities and operations for 2010-2011 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates, and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Le Ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2010-2011, le Ministère a eu recours à 185 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du Ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et les opérations de 2010-2011, et fournit des renseignements sur le mandat du Ministère, sur le contexte dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

Fiscal 2010-2011 was marked by numerous events that required significant contributions by the Department of Finance. First and foremost, a change in government, which occurred following a provincial election in September, meant that considerable transition work would be required to advise the incoming government and to implement the platform commitments of the new government. In addition, the Province's financial situation continued to pose serious challenges that remained in the wake of the recent global economic downturn. A deficit of \$748.8 million had been estimated when the provincial budget for 2010-2011 was passed by the Legislative Assembly in December 2009. However, the audited financial statements issued in August 2011 showed a deficit of \$633.0 million. Net debt was \$9.5 billion.

Economy

In April 2010, the department released its report entitled *The New Brunswick Economy: 2009 in Review*. This report provided additional detail on the economic and fiscal update released in March 2010, which indicated several encouraging signs for New Brunswick's economy, including a less significant slowdown in economic growth in New Brunswick, compared to the national economy; a relatively strong labour market; a provincial unemployment rate that was the lowest in the Atlantic provinces in 2009; a modest increase in population of 0.3 per cent from the previous year; a growth rate in average weekly earnings that outpaced the national rate for the fourth consecutive year; a rate of inflation that matched the national increase, edging up 0.3 per cent, and a marginal decline in retail sales, compared to the drop for Canada.

PATS Renewal

In the area of property tax, a major accomplishment was achieved by late spring 2010 when, as a result of ongoing efforts, the department obtained government's approval to design and implement a replacement of the main system that supports the operation of the real property assessment and taxation functions, known as the Property

Bilan de l'année

L'exercice 2010-2011 a été marqué par de nombreux événements qui ont nécessité d'importantes contributions du ministère des Finances. Tout d'abord, un changement de gouvernement, après une élection provinciale en septembre, a signifié un travail de transition considérable pour conseiller le nouveau gouvernement et donner suite à ses engagements électoraux. De plus, la situation financière de la province a continué de poser de sérieux défis dans le sillage du récent repli économique mondial. Un déficit de 748,8 millions de dollars avait été prévu lorsque le budget provincial de 2010-2011 a été adopté par l'Assemblée législative, en décembre 2009. Or, les états financiers vérifiés, publiés en août 2011, ont révélé un déficit de 633,0 millions de dollars et une dette nette de 9,5 milliards de dollars.

Économie

En avril 2010, le Ministère a publié son rapport, intitulé *L'économie au Nouveau-Brunswick : le bilan de 2009*. On y trouve des détails supplémentaires sur la mise à jour économique et financière de mars 2010, qui faisait état de plusieurs signes encourageants pour l'économie néo-brunswickoise, notamment un ralentissement moins important de la croissance économique dans la province, comparativement à l'économie nationale; un marché du travail relativement fort; un taux de chômage provincial inférieur à celui des autres provinces de l'Atlantique en 2009; une augmentation démographique modeste de 0,3 % par rapport à l'année précédente; un taux de croissance des gains hebdomadaires moyens qui a dépassé le taux national pour la quatrième année de suite; un taux d'inflation de 0,3 %, ce qui est comparable à l'augmentation nationale; et une baisse marginale des ventes au détail, comparativement à la chute observée pour le Canada.

Renouvellement du PATS

En ce qui concerne l'impôt foncier, une réalisation de taille est intervenue à la fin du printemps 2010 lorsque, grâce à des efforts soutenus, le Ministère a obtenu du gouvernement l'autorisation de concevoir et d'implanter un nouveau système pour remplacer le système principal qui assure les fonctions d'évaluation et d'imposition foncières, le PATS. Ce dernier a été

Assessment and Taxation System (PATS). This system, designed in the late 1970s, was implemented in 1983. Although it continues to serve as the means to bill and collect approximately \$1 billion in property taxes on 455,000 accounts, the age of the system, combined with its operational limitations, were key factors in obtaining financial support for a PATS Renewal project.

The replacement system will provide integrated functionality in management reporting, improved access to information for taxpayers, increased ability to handle changes and adjustments, and the ability to automate areas of billing, payment and collection processes. Increased flexibility will allow for easier implementation of future policy changes.

Public Accounts 2010-2011

For the 13th consecutive year, the auditor general issued a clean audit opinion on the Province's financial statements. The statements indicated that New Brunswick recorded a deficit of \$633.0 million for 2010-2011, which is \$115.8 million below the budgeted deficit of \$748.8 million.

The audited figures for 2010-2011 showed that revenues were \$178.8 million higher than budget on total revenues of \$7.5 billion. Total expenses came in \$63.0 million higher than budget at \$8.1 billion.

The statements also revealed the Province's net debt to be \$9.5 billion, an increase of \$1 billion from the previous year. Contributing factors included higher-than-normal investment in capital, tax reductions, and continued cost pressures on health and social programs, combined with the lingering effects of the economic slowdown.

As outlined in the 2009-2010 and 2010-2011 budgets, the impacts of the global economic downturn would prevent the Province from fulfilling the objectives of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* over the current fiscal period. The audited statements report a cumulative deficit of \$1,693.4 million for the four-year fiscal period

conçu à la fin des années 1970 et mis en place en 1983. Même s'il continue d'être utilisé pour la facturation et le recouvrement d'environ 1 milliard de dollars en impôts fonciers, provenant de plus de 455 000 comptes, son âge, combiné à ses limites opérationnelles, a été le principal facteur qui a joué dans l'obtention du soutien financier du projet de renouvellement du PATS.

Le système de remplacement assurera une fonctionnalité intégrée pour la production de rapports de gestion, un accès amélioré à l'information pour les contribuables, une capacité accrue de s'adapter aux changements et aux rajustements, ainsi que la capacité d'automatiser les processus de facturation, de paiement et de recouvrement. Une plus grande souplesse facilitera la mise en oeuvre des futurs changements d'orientation.

Comptes publics 2010-2011

Pour la 13^e année consécutive, le vérificateur général a émis une opinion favorable à l'égard des états financiers de la province. Il y était indiqué que le Nouveau-Brunswick avait enregistré un déficit de 633,0 millions de dollars pour 2010-2011, soit 115,8 millions de moins que le déficit de 748,8 millions prévu au budget.

Les chiffres vérifiés pour 2010-2011 indiquaient que les recettes étaient supérieures de 178,8 millions de dollars aux prévisions de recettes totales établies à 7,5 milliards. Les dépenses totales étaient supérieures de 63,0 millions aux prévisions établies à 8,1 milliards.

Les états financiers ont également établi la dette nette de la province à 9,5 milliards de dollars, soit 1 milliard de plus que l'année précédente. Parmi les facteurs contributifs, on retrouve un investissement en capital supérieur à la normale, des réductions de taxes ainsi que des pressions continues liées aux coûts des programmes de santé et des programmes sociaux, le tout combiné aux conséquences persistantes du repli économique.

Comme l'indiquaient les budgets de 2009-2010 et de 2010-2011, les répercussions du repli économique mondial allaient empêcher la province d'atteindre les objectifs de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* pour la période fiscale en cours. Les états financiers vérifiés indiquent un déficit cumulatif de 1 693,4 millions de dollars pour la période fiscale

ending March 31, 2011. The government has indicated that new balanced budget legislation will be tabled during its mandate.

Credit Rating and Borrowing

During 2010-2011, three credit rating agencies assessed the Province's performance. In April 2010, Dominion Bond Rating Service confirmed New Brunswick's credit rating at A (high) with a continuing stable trend. Moody's Investors Service affirmed the Province's credit rating at Aa2 with a stable credit outlook in August 2010. In October 2010, Standard and Poor's affirmed New Brunswick's credit rating at AA-, but revised the Province's outlook to negative from stable. The rating reflected what Standard and Poor's considered to be the Province's historically strong record in managing its finances, stable debt burden, and ample liquidity. The outlook revision reflected Standard and Poor's view of recent budgetary performance and a rising debt burden. Despite the negative outlook, New Brunswick continued to maintain a high credit rating.

The department was able to complete over \$2.7 billion of long-term borrowing. The 2010-2011 borrowing program represented the largest borrowing program ever undertaken by the Province in a fiscal year.

Federal-Provincial-Territorial Meetings

During fiscal 2010-2011, officials from the department continued to work closely with federal counterparts and provincial counterparts on a number of important files. This included work related to the pending renewal of major federal transfers and work on retirement income adequacy, including the Canada Pension Plan (CPP).

Following a joint review of the CPP in 2009, finance ministers across Canada agreed to propose a number of changes to modernize the plan. Beginning in 2011, these changes will be phased in gradually and will provide greater flexibility for those taking up the retirement benefit before the age of 65 by enabling them to combine pension and work.

quadiennale prenant fin le 31 mars 2011. Le gouvernement a indiqué que de nouvelles mesures législatives d'équilibre budgétaire seront déposées dans le courant de son mandat.

Cote de solvabilité et emprunts

En 2010-2011, trois agences de notation ont évalué la performance de la province. En avril 2010, la Dominion Bond Rating Service confirmait notre cote de A (élevé), avec une tendance continue à la stabilité. En août 2010, la Moody's Investors Service affirmait notre cote de Aa2, avec des perspectives de crédit stables. Enfin, en octobre 2010, la Standard & Poor's affirmait notre cote de AA-, mais en révisant les perspectives de la province, qui sont passées de stables à négatives. Cette décision a été motivée par ce que l'agence considère être la forte capacité historique de la province à gérer ses finances, la stabilité du fardeau de sa dette et l'ampleur de ses liquidités. La révision de nos perspectives reflète la perception qu'a la Standard & Poor's de notre récente performance budgétaire et l'augmentation du fardeau de la dette. En dépit de ces perspectives négatives, le Nouveau-Brunswick continuait de maintenir une cote de solvabilité élevée.

Le Ministère a pu obtenir plus de 2,7 milliards de dollars en prêts à long terme. Le programme d'emprunt de 2010-2011 a été le plus important jamais entrepris par le gouvernement en une même année financière.

Rencontres fédérales-provinciales-territoriales

Au cours de l'exercice 2010-2011, les représentants du Ministère ont continué de travailler de près avec leurs homologues fédéraux et provinciaux sur un certain nombre de dossiers importants, notamment le renouvellement imminent d'importants transferts fédéraux et la suffisance des revenus de retraite, y compris le Régime de pensions du Canada (RPC).

À la suite d'un examen conjoint du RPC en 2009, les ministres des Finances de l'ensemble du Canada ont convenu de proposer un nombre de changements visant à moderniser le régime. À compter de 2011, ces changements seront apportés graduellement et offriront une plus grande souplesse pour les personnes qui prennent leur retraite avant l'âge de 65 ans en leur permettant de combiner pension et travail.

In addition, finance ministers across Canada have been examining ways to strengthen the country's overall retirement income system. The objectives of the initiative were set out in a consultation paper on retirement income adequacy, which was released to the public in April 2010. New Brunswickers were invited to provide input on the reforms being considered, which include:

- expansion of the existing Canada Pension Plan;
- a new plan that would supplement the CPP;
- modernization of pension standards to improve flexibility in pension plan design, and
- changes to the *Income Tax Act* (Canada).

Finance ministers subsequently narrowed the scope of this work, with the focus on providing greater private sector flexibility and a possible enhancement to CPP. F-P-T work continues on this initiative.

Transition

A provincial election was held on Sept. 27, 2010, which resulted in a change in government.

The Department of Finance played a prominent role on the public service transition team that liaised with appointees of the new government. The staff brought forward many administrative and financial details, organized numerous briefings for the new premier, produced briefing books on key issues, presented a fiscal framework, and developed policy options for platform commitments.

Financial Situation

One of the first priorities of the new finance minister was to address the gap between spending and revenue by identifying opportunities for reducing government spending and improving efficiencies. As a first step, provincial departments were instructed to examine their budgets and prepare a plan to make a one-per-cent reduction in spending before the end of March 2011, a move estimated to

De plus, les ministres des finances du pays se sont penchés sur les façons de renforcer le système national global des revenus de retraite. Les objectifs de cette initiative ont été énoncés dans un document de consultation sur la suffisance des revenus de retraite, rendu public en avril 2010. Les Néo-Brunswickois ont été invités à donner leur avis sur les réformes envisagées, qui comprennent :

- l'expansion du Régime de pensions du Canada existant;
- un nouveau régime qui viendrait compléter le RPC;
- la modernisation des normes applicables aux régimes de pensions afin d'assouplir la conception de ces derniers;
- la modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les ministres des finances ont par la suite rétréci la portée de ce travail, en mettant l'accent sur une plus grande souplesse pour le secteur privé et une amélioration possible du RPC. Le travail fédéral-provincial-territorial se poursuit à cet égard.

Transition

Le 27 septembre 2010 s'est tenue une élection provinciale qui a donné lieu à un changement de gouvernement.

Le ministère des Finances a joué un rôle de premier plan au sein de l'équipe de transition des services publics qui a assuré la liaison avec les personnes nommées par le nouveau gouvernement. Le personnel s'est chargé de nombreux détails administratifs et financiers, il a organisé de nombreuses séances d'information pour le nouveau premier ministre, produit des cahiers préparatoires sur des questions clés, présenté un cadre financier et élaboré des options stratégiques pour les engagements électoraux.

Situation financière

L'une des premières priorités du nouveau ministre des Finances a été de s'attaquer à l'écart entre les dépenses et les recettes en cernant les possibilités de réduction des dépenses du gouvernement et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Comme première étape, les ministères ont été priés d'examiner leur budget et de préparer un plan en vue de réduire leurs dépenses de un pour cent d'ici la fin de mars 2011. Cette mesure

save approximately \$43 million.

The first economic and fiscal update under the new government was released in November 2010. It projected that, for fiscal 2010-2011, New Brunswick's deficit would reach \$820.4 million.

The financial situation revealed in the November economic and fiscal update set the tone for what would follow. A concerted effort would need to be made to reduce government spending to more sustainable levels.

One of the major factors contributing to the Province's growing net debt the past two years was record capital spending, which was part of an effort to minimize the impacts of the global recession. On December 14, 2010, the minister reversed this trend by introducing a capital budget for 2011-2012, containing \$592.9 million, which related almost entirely to projects already under way and for the maintenance of existing infrastructure. Although the budget made a commitment to maintain schools, hospitals, roads and bridges, as well as make strategic investments in other priority areas, just seven per cent of total capital investments were allocated towards the commencement of new projects.

In addition, the minister, embarked on a public consultation process as part of the comprehensive efforts required in order to deliver a provincial budget. Through the use of an online questionnaire developed by Finance staff, combined with more than 20 public and stakeholder meetings held throughout the province, the department received input from a record number of New Brunswickers. By the end of March 2011, nearly 3,000 submissions had been received through the online questionnaire, and more than 1,300 people and 260 stakeholders took part in the 20 public and stakeholder meetings.

devait mener à des économies d'environ 43 millions de dollars.

Le nouveau gouvernement a publié sa première mise à jour économique et financière en novembre 2010. On y prévoyait que, pour l'exercice 2010-2011, le déficit du Nouveau-Brunswick atteindrait 820,4 millions de dollars.

La situation financière révélée dans la mise à jour économique et financière de novembre a donné le ton pour la suite des choses. Un effort concerté devait être fait pour que les dépenses du gouvernement baissent à des niveaux plus viables.

L'un des principaux facteurs contributifs à l'augmentation de la dette nette de la province, ces deux dernières années, était le chiffre record des dépenses en capital qui se sont inscrites dans les efforts déployés pour réduire les répercussions de la récession mondiale. Le 14 décembre 2010, le ministre a renversé cette tendance en présentant, pour 2011-2012, un budget en capital de 592,9 millions de dollars, lié presque entièrement à l'achèvement des projets en cours et à l'entretien des infrastructures existantes. Bien que le budget prévoyait des fonds pour l'entretien des écoles, des hôpitaux, des routes et des ponts, ainsi que des investissements stratégiques dans d'autres secteurs prioritaires, seulement 7 % des dépenses totales en capital visaient l'introduction de nouveaux projets.

De plus, le ministre a entamé un processus de consultation publique dans le cadre des efforts requis pour l'établissement d'un budget provincial. À l'aide d'un questionnaire en ligne élaboré par le personnel du Ministère, combiné à plus de vingt rencontres tenues dans l'ensemble de la province avec le public et des intervenants, le Ministère a reçu des commentaires et des suggestions d'un nombre record de Néo-Brunswickois. Dès la fin de mars 2011, 3 000 mémoires avaient été reçus grâce au questionnaire en ligne et plus de 1 300 personnes et 260 intervenants avaient pris part aux vingt rencontres.

2011-2012 Budget

On March 22, 2011, the 2011-2012 Budget was tabled, which contained spending controls and increased revenue measures expected to result in a deficit, projected at \$448.8 million. All areas of government spending were considered as were possible opportunities for increasing revenue. Spending restraint and program efficiencies were expected to be approximately \$220 million in 2011-2012. The budget contained more than \$100 million in revenue measures, including changes to income taxes, tobacco and fuel taxes, and net income from the NB Liquor Corporation.

As part of the government's efforts to meet its 2011-2012 budget commitments, a structural review was announced shortly after the budget's release. This review was to be carried out by the newly-formed Government Review Office, whose primary task was to focus government efforts toward core services, accountability and continuous performance improvement.

The review will provide direction for the development of a three-year plan to return to a balanced budget by 2014-2015.

Taxation

As a result of the change in government during this fiscal year, the department assumed the lead in developing and implementing policy and program changes in taxation for two administrations.

Prior to the September election, the department's initiatives were shaped by *The Plan for Lower Taxes in New Brunswick*, which set out a series of tax reforms, spread over four years, designed to result in reduced taxes for individuals and businesses.

Budget de 2011-2012

Le 22 mars 2011, le ministre a déposé le budget de 2011-2012, qui comprenait des mesures de contrôle des dépenses et d'augmentation des recettes devant se traduire par un déficit prévu de 448,8 millions de dollars. Tous les secteurs de dépense du gouvernement ont été pris en considération, de même que les possibilités d'augmentation des recettes. Les mesures de restriction des dépenses et d'amélioration de l'efficacité des programmes devaient représenter environ 220 millions de dollars en 2011-2012. Le budget comprenait plus de 100 millions de dollars en mesures productrices de recettes, y compris des changements à l'impôt sur le revenu, aux taxes sur le tabac et les carburants et aux recettes nettes provenant de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick.

Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour respecter ses engagements budgétaires de 2011-2012, on a annoncé un examen structurel peu après la publication du budget. Cet examen devait être réalisé par le nouveau Bureau de revue gouvernementale, dont la tâche première consistait à concentrer les efforts du gouvernement sur les services de base, l'obligation de rendre des comptes et l'amélioration continue du rendement.

L'examen fournira une orientation pour l'élaboration d'un plan de trois ans visant le retour à un budget équilibré d'ici à 2014-2015.

Impôt

Par suite du changement de gouvernement au cours de l'année financière, le Ministère s'est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des modifications aux programmes et aux politiques d'imposition de deux administrations.

Avant l'élection de septembre, les initiatives du Ministère s'appuyaient sur le *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick*, qui établissait une série de réformes fiscales visant à réduire, sur une période de quatre ans, les impôts des particuliers et des entreprises.

Following the election, the department's attention turned to the commitments of the new government. This included addressing the Province's fiscal challenges while ensuring the Province maintained a competitive tax system, as well as a property tax review, and reinstatement of the Home Energy Assistance Program.

To meet these commitments, several legislative amendments were brought forward. This included amendments to the *New Brunswick Income Tax Act*, the *Tobacco Tax Act*, and the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*.

As part of the government's plan to conduct a review of the property tax system, a public engagement process was initiated. This public engagement process, taking place between February and June 2011, focused on the property taxation and assessment system; on a new regional services delivery approach, and on municipal funding arrangements.

In addition, the department formulated the necessary amendments under the *Real Property Tax Act* to remove the property tax accountability mechanism, effective January 1, 2011. These amendments also established in legislation the provincial property tax rates for 2011 and subsequent property taxation years.

Gaming

Fiscal 2010-2011 proved to be a pivotal year for the department as a result of the New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation's (NBLGC) role in the implementation of the Province's gaming policy.

This included the launching of casino gaming in the province with the opening of Casino New Brunswick on May 4, 2010. Located in the city of Moncton, the destination casino complex includes a hotel, an entertainment/convention centre, and the casino, operated by a private third-party operator, Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership.

New responsible gaming initiatives were accomplished in 2010-2011. The results of the 2009 New Brunswick Gambling Prevalence Study were released in December 2010.

Après l'élection, le Ministère a porté son attention sur les engagements du nouveau gouvernement, dont les suivants : s'attaquer aux défis financiers de la province, tout en assurant le maintien d'un régime fiscal compétitif, examiner le système d'impôt foncier et rétablir le Programme d'aide pour l'énergie domestique.

Pour respecter ces engagements, le Ministère a proposé plusieurs modifications législatives, notamment en ce qui a trait à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Nouveau-Brunswick, la *Loi de la taxe sur le tabac* et la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*.

Dans le cadre du plan gouvernemental d'examen du système d'impôt foncier, un processus d'engagement public a été lancé, entre février et juin 2011, axé sur le système d'évaluation et d'imposition foncière, sur une nouvelle approche en matière de prestation des services régionaux et sur les ententes de financement des municipalités.

De plus, le Ministère a formulé les modifications nécessaires à la *Loi sur l'impôt foncier* afin d'abolir le mécanisme de reddition de comptes en matière d'impôt foncier, à compter du 1^{er} janvier 2011. Ces modifications ont également établi dans la loi les taux d'imposition foncière de la province pour 2011 et pour les années d'imposition ultérieures.

Jeux de hasard

L'exercice 2010-2011 s'est avéré une année pivot pour le Ministère par suite du rôle que la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) a joué dans la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de jeu responsable.

Entre autres choses, il y a eu le lancement des jeux de casino dans la province, avec l'ouverture de Casino Nouveau-Brunswick, le 4 mai 2010. Situé à Moncton, le complexe de destination casino comprend un hôtel, un centre de divertissement et de congrès et le casino, exploité par une tierce partie du secteur privé, la société Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership.

De nouvelles initiatives de jeu responsable ont été réalisées en 2010-2011. Les résultats de l'étude de 2009 sur la prévalence du jeu au Nouveau-Brunswick ont été publiés en décembre 2010.

The NBLGC partnered with an arm's length third-party (non-government entity) for the staffing and operation of a Responsible Gaming Information Centre (RGIC) located at Casino New Brunswick. The RGIC, which opened on June 23, 2010, focuses on education and awareness and harm minimization by providing information on responsible gaming, available problem gambling treatment options, and information on the casino's voluntary self-exclusion program.

In the area of video lottery, the reforms announced in the Province's responsible gaming policy (November 2007) were completed by the Atlantic Lottery Corporation, effective April 1, 2010. The reforms included the implementation of business standards and performance benchmarks for VLT siteholders.

Fees

As required by the *Fees Act*, the finance minister filed the *Annual Report on Fees* with the Clerk of the Legislative Assembly on January 31, 2011. This was the third report to be published since the new *Fees Act* was introduced on April 30, 2008. The purpose of the annual report is to inform the public of all fee changes, as well as any new fees that have been approved during the year, and since the publication of the last report.

Included in this year's report were details pertaining to the introduction of several new fees, as well as changes to existing fees that had been approved by the Board of Management throughout the course of the year. In total, the changes resulted in the generation of approximately \$2.6 million in additional revenue.

Other

Other departmental activities during 2010-2011 included a comprehensive review of the departmental performance management system; the ongoing development of a records and information management system to manage information resources in electronic and imaging formats; the provision of help desk services to approximately 550 clients and the migration of common infrastructure

La SLJNB a formé un partenariat avec une tierce partie indépendante (entité non gouvernementale) pour la dotation en personnel et l'exploitation d'un Centre de renseignement sur le jeu responsable (CRJR), situé au Casino Nouveau-Brunswick. Le CRJR, qui a ouvert ses portes le 23 juin 2010, concentre ses efforts sur l'éducation, la sensibilisation et la réduction des méfaits en diffusant de l'information sur le jeu responsable, les options disponibles pour le traitement des problèmes de jeu compulsif et le programme d'autoexclusion volontaire du casino.

Concernant la réforme du programme de loterie vidéo, la Société des loteries de l'Atlantique a mis en place, le 1^{er} avril 2010, les réformes annoncées dans la politique provinciale en matière de jeu responsable (novembre 2007). Parmi celles-ci, on retrouve la mise en œuvre de normes commerciales et d'indicateurs de rendement pour les exploitants de terminaux de loterie vidéo (TLV).

Droits à percevoir

Comme l'exige la *Loi sur les droits à percevoir*, le ministre des Finances a déposé le *Rapport annuel sur les droits* auprès du greffier de l'Assemblée législative le 31 janvier 2010. Il s'agissait du troisième rapport à être publié depuis l'adoption, le 30 avril 2008, de la nouvelle *Loi sur les droits à percevoir*. Ce rapport annuel a pour but d'informer le public de tous les changements apportés aux droits, de même que des nouveaux droits approuvés au cours de l'année et depuis la publication du dernier rapport.

Inclus dans le rapport de cette année sont les détails concernant l'établissement de plusieurs nouveaux droits, ainsi que les changements apportés aux droits existants et approuvés par le Conseil de gestion au cours de l'année. En tout, les changements ont donné lieu à la production d'environ 2,6 millions de dollars en recettes supplémentaires.

Autres activités

Parmi les autres activités du Ministère en 2010-2011, mentionnons l'examen exhaustif du système ministériel de gestion du rendement; l'élaboration continue d'un système de gestion des documents et de l'information afin de gérer les ressources informationnelles sur support électronique et sous forme d'images; la prestation de services d'assistance technique à environ 550 clients et la migration des services d'infrastructure

services to the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA); policy and program research and analysis in preparation for the 2011 Census; implementation and monitoring of the Province's borrowing and investment priorities; the administration of all necessary functions associated with the collection and processing of tax revenue; co-ordination of the Program Inventory for government; issuance of rebate cheques to eligible low-income seniors and post-secondary graduates; implementation of the administrative process for the delivery of the Home Energy Assistance Program; actions to address career development, information flow and performance feedback for staff, and ongoing process documentation efforts.

communs à l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB); la réalisation de recherches et d'analyses concernant les politiques et les programmes en vue de la préparation du recensement de 2011; la mise en œuvre et la surveillance des priorités provinciales en matière d'emprunts et de placements; l'administration de toutes les fonctions nécessaires associées à la perception et au traitement des recettes fiscales; la coordination de l'inventaire des programmes pour le gouvernement; l'émission des chèques de remboursement aux personnes âgées à faible revenu et aux étudiants postsecondaires admissibles; la mise en œuvre du processus administratif lié à la prestation du Programme d'aide pour l'énergie domestique; la prise de mesures en matière de perfectionnement professionnel, de cheminement de l'information et de rétroaction sur le rendement du personnel; et la poursuite des efforts pour la documentation des processus.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period from 2007-2008 to 2010-2011.

Indicator

Cumulative balance over four-year period, per provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act*.

Target

Revenues must exceed spending, including capital, special purpose and special operating accounts, to ensure that the Province's accounts will be balanced in the four-year period.

Results

2010-2011 was the final fiscal year of the current four-year balanced budget period. A deficit of \$770.6 million was incurred for balanced budget purposes, resulting in a cumulative deficit of \$1,693.4 million over the four-year fiscal cycle.

In its 2009-2010 and 2010-2011 budgets, the government indicated that, given the global economic and fiscal climate, objectives of the act for the current four-year period would not be met. The government also indicated that new balanced budget legislation will be tabled during its mandate.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement pour mesurer ses progrès dans l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 2007-2008 à 2010-2011.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de quatre ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*.

But visé

Les recettes doivent excéder les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, pour garantir que les comptes du gouvernement provincial sont équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

L'exercice 2010-2011 est la dernière année de la période de budget équilibré en cours de quatre ans. Un déficit de 770,6 millions de dollars a été encouru aux fins d'équilibre budgétaire, ce qui a conduit à un déficit cumulatif de 1 693,4 millions de dollars au cours du cycle financier quadriennal.

Dans les budgets de 2009-2010 et 2010-2011, le gouvernement a indiqué qu'en raison du climat économique et financier mondial, les objectifs de la loi pour la période en cours de quatre ans ne seront pas atteints. Le gouvernement a également indiqué que de nouvelles mesures législatives d'équilibre budgétaire seront déposées dans le courant de son mandat.

Source de renseignements

Ministère des Finances et Comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest rating east of Ontario.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Québec, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a long-term objective to advance all ratings into the double A category.

Results

During the fiscal year, Dominion Bond Rating Service confirmed the rating at A (high) with a continuing stable trend. Moody's Investors Service affirmed the Province's credit rating to Aa2 with a stable outlook. Standard and Poor's affirmed the Province's AA- rating, but revised the Province's outlook to negative from stable. While the outlook revision reflects Standard and Poor's view of recent budgetary performances and a rising debt burden, the rating also reflects what Standard and Poor's considers to be the Province's historically strong record in managing its finances, stable debt burden, and ample liquidity. New Brunswick continues to have the best overall credit rating east of Ontario.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au niveau le plus élevé à l'est de l'Ontario.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celle du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue à un niveau A ferme, avec l'objectif à long terme d'atteindre le niveau AA.

Résultats

Au cours de l'exercice financier, le Dominion Bond Rating Service a confirmé notre cote de A (élevé), avec une tendance continue à la stabilité. La Moody's Investors Service a affirmé notre cote de Aa2, avec des perspectives stables. La Standard & Poor's a affirmé notre cote de AA-, mais en révisant les perspectives de la province, qui sont passées de stables à négatives. Bien que cette révision soit un reflet de la perception qu'a la Standard & Poor's de notre récente performance budgétaire et de la hausse de notre dette nette, la cote reflète également ce que l'agence considère comme étant la forte capacité historique de la province à gérer ses finances, la stabilité du fardeau de sa dette et l'ampleur de ses liquidités. Le Nouveau-Brunswick continue d'afficher la meilleure cote de solvabilité globale à l'est de l'Ontario.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les principales agences d'évaluation du crédit dans le secteur.

Legislation - March 31, 2011

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Responsibility and Balanced Budget

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax (Note: For 2000 and any subsequent taxation year, see N-6.001)

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Municipalities (subsection 19(8))

Lois – 31 mars 2011

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par son ministère

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Responsabilité financière et budget équilibré

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu (Nota : Pour l'année 2000 et toute année d'imposition subséquente, voir N-6.001)

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipalités (le paragraphe 19(8))

New Brunswick Income Tax

Northumberland Strait Crossing

Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Pari-Mutuel Tax

*Petroleum (Part 13, except s.88)

Provincial Loans

Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties, including audit and appeal process)

Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))

Real Property Transfer Tax

Retirement Plan Beneficiaries

Revenue Administration

Small Business Investor Tax Credit

Social Services and Education Tax

Special Appropriations

Sport Development Trust Fund (administration of fund)

Statistics

Taxpayer Protection

Tobacco Tax

Tuition Tax Cash Back Credit

* *Subject to proclamation*

Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick

Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland

Pétrole et gaz naturel (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Taxe sur le pari mutuel

*Ressources pétrolières (Partie 13 sauf l'article 88)

Emprunts de la province

Exploitation des carrières (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Impôt foncier (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))

Taxe sur le transfert de biens réels

Bénéficiaires de régimes de retraite

Administration du revenu

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Taxe pour les services sociaux et l'éducation

Affectation spéciale de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport (administration du fonds)

Statistique

Protection des contribuables

Taxe sur le tabac

Remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité

* *Sous réserve de proclamation*

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en qualité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphe 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Board of Management

The Board of Management is a committee of Cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives that bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure these are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the Deputy Minister of Finance. The board normally meets biweekly.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions concernant :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits à percevoir et les recettes;
- l'examen et l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses des ministères;
- l'examen des budgets des ministères afin d'en assurer la conformité avec la politique du gouvernement et les objectifs de dépenses;
- la préparation et l'établissement du budget de capital annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi que la désignation et la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règlements sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les deux semaines.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed decisions. Approximately 350-400 agenda items are reviewed each year.

In March 2011, the Board of Management was composed of the following ministers:

Blaine Higgs	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Paul Robichaud	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Economic Development
Margaret-Ann Blaney	Minister of Environment
Madeleine Dubé	Minister of Health
Bruce Fitch	Minister of Local Government
Craig Leonard	Minister of Energy
Bruce Northrup	Minister of Natural Resources
Claude Williams	Minister of Transportation and Infrastructure

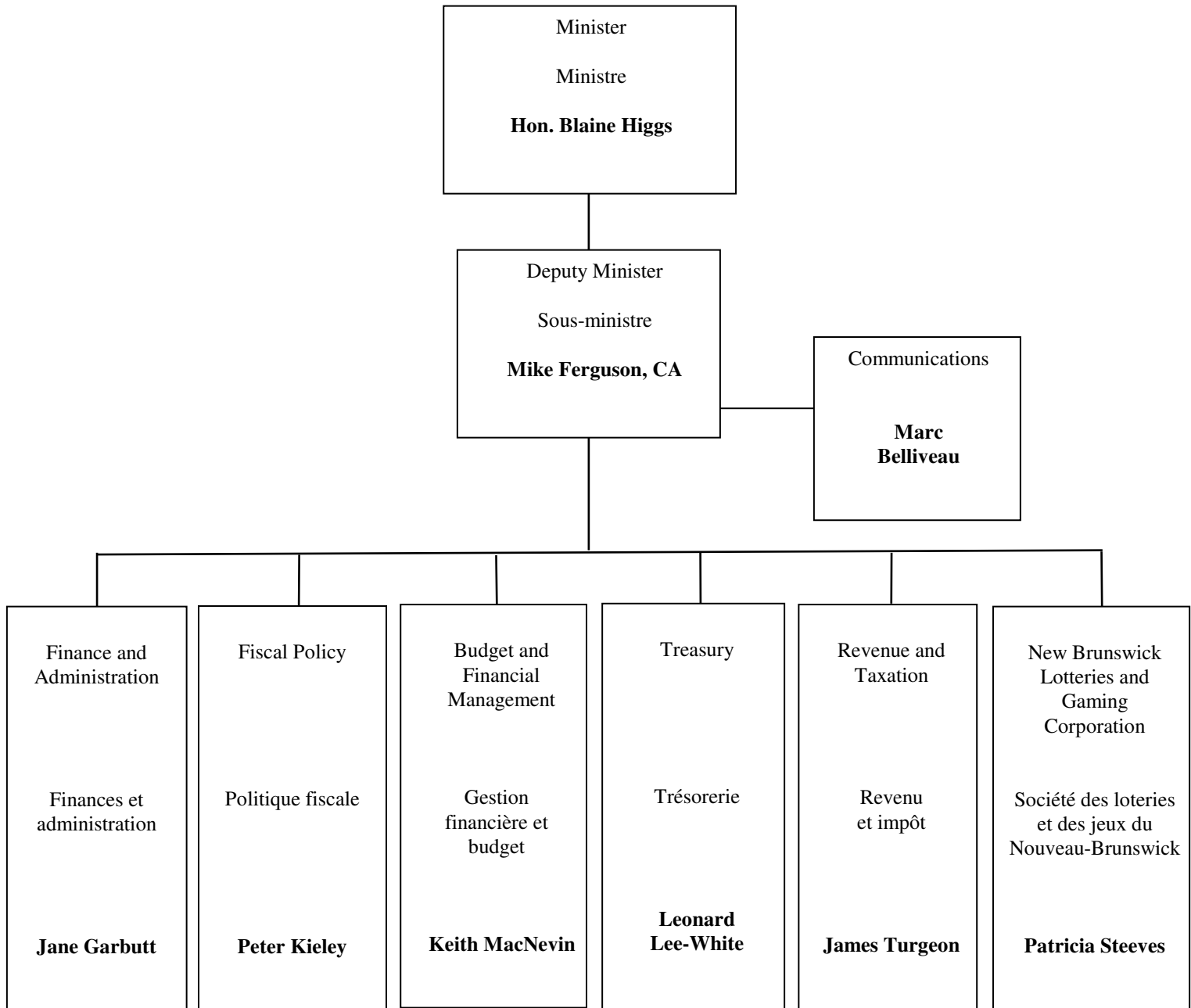
La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la Division consulte les ministères et les organismes sur les questions à porter à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées. De 350 à 400 points à l'ordre du jour sont examinés chaque année.

En mars 2011, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Blaine Higgs	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Paul Robichaud	Vice-président du Conseil de gestion et ministre du Développement économique
Margaret-Ann Blaney	Ministre de l'Environnement
Madeleine Dubé	Ministre de la Santé
Bruce Fitch	Ministre des Gouvernements locaux
Craig Leonard	Ministre de l'Énergie
Bruce Northrup	Ministre des Ressources naturelles
Claude Williams	Ministre des Transports et de l'Infrastructure

**Department of Finance
March 31, 2011**

**Ministère des Finances
31 mars 2011**



Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2011

Financial Resource Management

	Budget (\$000)	Actual (\$000)
Personal Services	10,691.5	10,509.3
Other Services	3,053.9	2,443.9
Materials and Supplies	184.7	142.7
Property and Equipment	217.6	196.9
Contributions, Grants and Subsidies	30.0	0.0
Debt and Other Charges	0.0	0.0
Chargeback Recoveries	(1,620.0)	(863.0)
TOTAL	\$12,557.7	\$12,429.8

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2011

Gestion des ressources financières

	Budget (000 \$)	Montant réel (000 \$)
Frais de personnel	10 691,5	10 509,3
Autres services	3 053,9	2 443,9
Fournitures et approvisionnements	184,7	142,7
Biens et matériel	217,6	196,9
Contributions et subventions	30,0	0,0
Service de la dette et autres frais	0,0	0,0
Contre-recouvrements	(1 620,0)	(863,0)
TOTAL	12 557,7 \$	12 429,8 \$

The department was under budget by \$127.9 as a result of savings in the wage bill and a reduction in operating costs.

Le Ministère a enregistré un excédent budgétaire de 127,9 \$ en raison d'économies réalisées au titre de la masse salariale et de la réduction des coûts de fonctionnement.

Communications Services

The role of Communications Services is to promote the programs and policies of the Department of Finance to the general public, stakeholders and media.

Work on communications material and strategies is often done with the leadership and assistance of Communications New Brunswick.

Communications Services has the responsibility to:

- develop communications and marketing strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- facilitate media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications and public issues;
- support the minister during the legislative session through a wide array of tasks from speech writing to providing media advice;
- write communications and marketing materials;
- oversee content on the department's Web site, and respond to public queries, and
- facilitate and organize pre-budget consultations.

Service des communications

Le Service des communications a pour rôle de mettre en valeur les programmes et les politiques du ministère des Finances auprès du grand public, des intervenants et des médias.

Le travail sur le matériel et les stratégies de communication se fait souvent avec le leadership et l'aide de Communications Nouveau-Brunswick.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication et de marketing;
- surveiller et analyser la couverture médiatique;
- faciliter les relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communications et de questions publiques;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative par l'accomplissement de diverses tâches allant de la rédaction de discours à la fourniture de conseils médiatiques;
- rédiger des documents de communication et de marketing;
- surveiller le contenu du site Web du Ministère et répondre aux demandes de renseignements du public;
- préparer et organiser les consultations prébudgétaires.

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to as many as 18 departments, agencies and commissions of government that have a staff complement of approximately 550.

The objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information technology and management, human resources and financial management.

Also included within the Finance and Administration Division is the Policy and Planning Branch whose activities are targeted strictly to the Department of Finance.

The *Public Interest Disclosure Act* took effect on July 1, 2008. The act encourages employees in the public service to come forward if they believe that wrongdoing has occurred or is about to occur in the workplace. The act protects against reprisal and provides a fair and objective process for those accused of wrongdoing. With respect to this act, the designated officer for the Department of Finance is the assistant deputy minister of the Finance and Administration Division. No employees brought forward allegations of wrongdoing during 2010-2011.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments, agencies and commissions to ensure that annual budget development is consistent with the policies, priorities, and spending targets defined within the government's fiscal framework.

Through the development of financial, human and technological resources, the branch provides accounting services, financial advice, analysis and control functions, asset and risk management, and financial reporting services. These functions allow for the ongoing operational management of

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à 18 ministères, organismes et commissions du gouvernement qui ont un effectif d'environ 550 personnes.

La Division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la technologie et de la gestion de l'information, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification fait aussi partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de cette direction visent strictement le ministère des Finances.

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008. La loi encourage les employés des services publics à le signaler s'ils pensent que des actes répréhensibles ont été commis ou seront commis au travail. La loi protège ces personnes contre des représailles et prévoit des formalités équitables et impartiales auxquelles peuvent faire appel les personnes accusées d'actes répréhensibles. Au sujet de cette loi, le fonctionnaire désigné pour le ministère des Finances est la sous-ministre-adjointe des Finances et de l'administration. En 2010-2011, aucun employé n'a porté d'allégations d'actes répréhensibles.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient établis conformément aux politiques, aux priorités et aux objectifs de dépenses définis dans le cadre financier du gouvernement.

Par le développement des ressources financières, humaines et technologiques, la Direction offre des services de comptabilité, des conseils financiers, des services d'analyse et de contrôle, des services de gestion de l'actif et des risques, ainsi que des services de production de rapports financiers. Ces fonctions

departmental, agency, and commission budgets. These culminate in public accountability for financial management outcomes through the Public Accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to support organizations through the more efficient use of available resources. The implementation of advanced technology has improved the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for delivering comprehensive strategic human resource services for the department, as well as 14 other departments and agencies.

Services provided include the following:

- human resource strategic planning and advisory services;
- employee relations;
- organizational development and learning;
- recruitment and retention;
- classification;
- workplace wellness and employee recognition;
- official languages/second language training, and
- liaison with the New Brunswick Internal Services Agency (NBISA).

During 2010-2011, efforts were continued to recruit and retain new employees. On behalf of all its clients, the department processed 31 competitions for full-time positions. Sixty-six individuals were hired for varying periods on a casual basis, and 26 students were placed. In addition to participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, in-house orientation sessions were held to meet the information needs of new and existing employees.

permettent la gestion opérationnelle continue des budgets des ministères, organismes et commissions. Cela aboutit à la responsabilisation publique quant aux résultats de la gestion financière grâce au processus des comptes publics.

En plus de s'être acquittée de ses responsabilités périodiques, la Direction a poursuivi ses efforts visant à améliorer les niveaux de service à l'appui des organismes par une utilisation plus efficace des ressources disponibles. L'adoption de technologies avancées a permis d'élargir la portée et d'accélérer la réalisation des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a pour responsabilité d'offrir au Ministère, ainsi qu'à 14 autres ministères et organismes, des services stratégiques complets en matière de ressources humaines.

Voici un aperçu des services offerts :

- planification stratégique des ressources humaines et consultations;
- relations avec les employés;
- développement organisationnel et apprentissage;
- recrutement et conservation du personnel;
- classification;
- mieux-être en milieu de travail et reconnaissance des employés;
- langues officielles et formation en langue seconde;
- liaison avec l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick (ASINB).

Au cours de l'exercice 2010-2011, les efforts visant le recrutement et la conservation des nouveaux employés se sont poursuivis. Au nom de tous nos clients, 31 concours ont été tenus pour des postes à temps plein. Soixante-six personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, et 26 étudiants ont fait des stages. En plus de la séance d'initiation générale intitulée Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des séances internes ont été offertes pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

As a result of amendments to the *Civil Service Act*, 32 term positions were established and classified for temporary term employees for employment durations of between one and three years.

The Department of Finance is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice. Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that these meet the needs of clients and the public.

On behalf of the department and its clients, Human Resources received and resolved four complaints under the *Official Languages Act* during the 2010-2011 fiscal year. In addition, 30 employees actively participated in second-language training.

The Organizational Development and Learning unit successfully performed a comprehensive review of the departmental performance management system, as well as implementing several Talent Management committees. In addition, the unit commenced several competency profiling exercises for the department and its clients.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective, secure use and management of technology and information. The branch comprises four sections: Information Management, Operations and Technical Support, Business Application Development, and Information Security and Database Support.

Information management includes the development of policies, guidelines, and best practices, which improves productivity through better management of information, in electronic and physical formats. The Information Management section directs records specialists in each business unit on program development, skills development, new technology, as it pertains to records management.

Par suite de modifications à la *Loi sur la Fonction publique*, 32 postes pour une période déterminée ont été établis et classés pour des employés temporaires embauchés pour des périodes variant entre un an et trois ans.

Le ministère des Finances tient à offrir et à fournir activement aux membres du public des services de qualité dans la langue officielle de leur choix. Tout au long de l'exercice, la Direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

En 2010-2011, la Direction a reçu et réglé, au nom du Ministère et de ses clients, quatre plaintes en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. De plus, 30 employés ont reçu une formation en langue seconde.

L'Unité du développement organisationnel et de l'apprentissage a effectué un examen exhaustif du système de gestion du rendement du Ministère et mis en place plusieurs comités de gestion des talents. Elle a également commencé plusieurs exercices de profilage des compétences pour le Ministère et ses clients.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée d'assurer l'utilisation et la gestion efficaces et sécuritaires de la technologie et de l'information. Elle compte quatre sections : Gestion de l'information, Opérations et soutien technique, Développement des applications de gestion, Sécurité de l'information et soutien des bases de données.

La gestion de l'information comprend l'élaboration de politiques, de directives et de pratiques exemplaires en vue d'améliorer la productivité grâce à une meilleure gestion de l'information conservée sur support électronique ou conventionnel. La Section de la gestion de l'information dirige les spécialistes en documents de chaque unité opérationnelle dans l'élaboration des programmes, le perfectionnement professionnel et les nouvelles technologies pour tout ce qui a trait à la gestion des documents

Information Management also includes responsibility for the lifecycle of departmental information through the development of records retention schedules and related policies and guidelines.

This section is leading a department wide records management project. Phase one of this project started in early 2009 and included elements that addressed the lack of records management resources, the maintenance of a standard file classification, the physical and electronic environments, the use of technology to manage information, and the identification and protection of the department's vital records. All elements were addressed, and the project continued through 2010 with formal and informal training of records specialists, and with new initiatives that are being explored by the department.

Operations and Technical Support includes the provision of help desk services, hardware and software procurement, hardware evergreening, software licensing, infrastructure planning and management, and network administration.

Accomplishments included the continued maintenance and support of 39 servers, which are used for various purposes by our clients; the consolidation of five servers to virtual environments, thus reducing the number of physical servers; the continuation of the department's computer/server evergreening plan; the provision of help desk services to approximately 550 clients, and the migration of common infrastructure services to NBISA, thus reducing effort and equipment. This section also assisted with the transition work required to transfer help desk services to the NBISA, as of March 28, 2011.

The Business Application Development section delivers software solutions to meet the business needs of the department and its supported agencies. Software solutions are provided in the form of either a custom-built application, or a commercial product implementation. In addition to software development, this section also provides project management, process engineering, quality assurance, Web content posting, and business analysis services.

La gestion de l'information comporte aussi le contrôle du cycle de vie de l'information du Ministère au moyen de l'élaboration de calendriers de conservation des documents ainsi que de politiques et de directives connexes.

Cette section mène un projet de gestion des documents à l'échelle du Ministère. La première phase de ce projet, qui a commencé au début de 2009, a porté sur la pénurie de ressources en gestion des documents, le maintien d'un système de classification normalisé des documents, les environnements électronique et physique, l'utilisation de la technologie pour gérer l'information, et l'identification et la protection des documents essentiels du Ministère. Tous ces éléments ont été abordés et le projet s'est poursuivi en 2010 avec la formation formelle et informelle de spécialistes en documents et avec de nouvelles initiatives que le Ministère est en train d'explorer.

La Section des opérations et du soutien technique offre des services d'assistance technique, d'approvisionnement en matériel et en logiciels, de mise à jour constante du matériel, d'obtention de licences pour l'utilisation de logiciels, de planification et de gestion de l'infrastructure et d'administration de réseaux.

Les réalisations comprennent l'entretien et le soutien continus de 39 serveurs, qui sont utilisés à diverses fins par nos clients; la consolidation de cinq environnements de serveurs virtuels réduisant ainsi le nombre des serveurs physiques; la poursuite du plan de mise à jour constante des ordinateurs et des serveurs du Ministère; la prestation de services d'assistance technique à environ 550 clients et la migration des services d'infrastructure communs à l'ASINB, réduisant ainsi l'effort et l'équipement. Cette section a également contribué au travail de transition requis pour transférer les services d'assistance technique à l'ASINB, depuis le 28 mars 2011.

La Section du développement des applications de gestion fournit des solutions aux problèmes de logiciels afin de répondre aux besoins de gestion du Ministère et des organismes qu'il soutient. Les solutions sont fournies sous forme d'applications sur mesure ou d'implantation de produits commerciaux. Outre le développement de logiciels, cette section offre des services de gestion de projets, d'étude de procédés, d'assurance de la qualité, d'affichage sur le Web et d'analyse des activités.

Accomplishments included ongoing maintenance and support of 58 customized business applications and one commercial product implementation, the completion of over 47 change requests to existing systems, and the development of three new business systems.

The section continued the migration of business applications to newer technology, and provided project management services to the NB Police Commission and Efficiency NB. This section also completed the development of a system for automating case management procedures for the Labour and Employment Board and the Office of the Ombudsman and Child and Youth Advocate. It implemented an Electronic Information Management Solution for the Executive Council Office and also developed the Internet pre-budget consultation questionnaire for the 2010-2011 budget preparation.

The Information Security and Database Support section manages databases to ensure the proper storage, security and integrity of data and information and ensures that departmental procedures, security risk management, awareness, and incident response either meet, or exceed, the standards established by the Government Information Technology Systems Security Policy (GISSP).

Accomplishments included implementing the database portion of three new business systems; the ongoing support of 35 existing systems; supporting Elections NB in ensuring that its voter information data was accessible during the critical period before and after the September provincial election, and advancing information security practices, education, and awareness. The section also co-ordinated the documentation and compilation of information about all of the department's business processes.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Board of Management, research and planning, and the provision of advice and assistance

Les réalisations comprennent l'entretien et le soutien continus de 58 applications personnalisées et l'implantation d'un produit commercial, le traitement de plus de 47 demandes de modification de systèmes existants et le développement de trois nouveaux systèmes de gestion.

La section a poursuivi la migration d'applications de gestion vers des technologies plus récentes et offert des services de gestion de projets à la Commission de police du Nouveau-Brunswick et à l'efficacité NB. Elle a également achevé le développement d'un système visant à automatiser les modalités de gestion des cas pour la Commission du travail et de l'emploi et pour le Bureau de l'ombudsman et du défenseur de l'enfance et des jeunes. Enfin, la section a mis en œuvre une solution de gestion de l'information électronique pour le Bureau du Conseil exécutif et élaboré le questionnaire de consultation prébudgétaire sur Internet pour la préparation du budget de 2010-2011.

La Section de la sécurité de l'information et du soutien des bases de données gère les bases de données afin d'assurer le stockage approprié, la sécurité et l'intégrité des données et de l'information, tout en veillant à ce que les procédures, la gestion des risques de sécurité, la sensibilisation et la capacité d'intervention en cas d'incident du Ministère soient égales ou supérieures aux normes établies par la Politique de sécurité des systèmes de technologie de l'information du gouvernement (PSSTIG).

Au chapitre des réalisations, la Section a mis en place la partie relative à la base de données de trois nouveaux systèmes de gestion; a assuré le soutien continu de 35 systèmes existants; a soutenu Élections NB pour que ses données sur les électeurs soient accessibles durant la période critique qui a précédé et suivi l'élection provinciale de septembre, et a fait avancer l'éducation, la sensibilisation et les pratiques relatives à la sécurité de l'information. La Section a également coordonné la documentation et la compilation de l'information concernant tous les processus de gestion du Ministère.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien parlementaire au ministre et à la haute direction et d'assurer les liaisons avec le Bureau du Conseil exécutif et le Conseil de gestion. Elle s'occupe aussi de la recherche et de la

regarding departmental legislation. The branch is in charge of policy development in collaboration with other divisions, strategic planning, emergency planning, internal communications and operation of the departmental Intranet. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

The branch performs co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, Cabinet and the general public. This includes the processing of bills, ministerial statements, tabling motions, debatable motions, Opposition bills and tabling of documents.

During 2010-2011, the branch handled 39 Memoranda to Executive Council, 34 submissions to the Board of Management, 11 requests made under the *Right to Information Act* and two under the new *Right to Information and Protection of Privacy Act*, and 17 regulatory and legislative changes.

The branch is responsible for the *Fees Act*, which requires detailed information to be made public on all upcoming fee increases and all new fees at least 60 days before implementation by government departments.

The *Annual Report on Fees* is published by the branch each January. It contains detailed information regarding new fees and any fee changes, including increases and decreases planned by government departments for the upcoming fiscal year.

The branch also produced the department's annual report, contacted other jurisdictions for information, answered correspondence, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

planification, des conseils et de l'aide concernant les lois relevant du Ministère, de l'élaboration des politiques de concert avec les autres divisions, de la planification stratégique, de la planification d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site intranet du Ministère et de la représentation du Ministère au sein de plusieurs comités interministériels.

La Direction effectue la coordination et l'administration des activités générales du Ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Cela comprend le traitement de projets de lois, de déclarations ministérielles, de motions de dépôt, de motions sujettes à débat, de projets de loi de l'opposition, ainsi que le dépôt de documents.

Au cours de 2010-2011, la Direction a traité 39 mémoires au Conseil exécutif, 34 présentations au Conseil de gestion, 11 demandes effectuées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information*, deux demandes en vertu de la nouvelle *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, ainsi que 17 modifications de règlements et lois.

La Direction est responsable de la *Loi sur les droits à percevoir*, qui exige la publication de renseignements détaillés sur toutes les augmentations de droits à venir et sur tous les nouveaux droits établis au moins 60 jours avant leur mise en application par les ministères.

Le *Rapport annuel sur les droits* est publié par la Direction chaque janvier. On y trouve des renseignements détaillés sur les nouveaux droits et sur les changements aux droits, y compris les augmentations et les réductions projetées par les ministères pour le prochain exercice financier.

La Direction a aussi produit le rapport annuel du Ministère, communiqué avec les représentants d'autres administrations pour obtenir de l'information, répondu à la correspondance et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du Ministère.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework, which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation and production of the annual budget speech, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting, and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan.

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division is the source of economic and fiscal intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents, including the *2010-2011 Economic and Fiscal Update*, *2011-2012 Budget*, *2011-2012 Economic Outlook*, the provincial Prospectus (18K), and reports for credit rating agencies.

Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations Branch

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments.

Division de la politique fiscale

La Division de la politique fiscale fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales et l'économie. Elle coordonne le plan financier pluriannuel, qui forme l'assise du plan budgétaire global du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel, assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice et présente des rapports sur le rendement économique de la province. La Division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La Division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et au titre du Régime de pensions du Canada.

La Division défend les intérêts de la province en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue du gouvernement du Nouveau-Brunswick sont communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La Division est la source des renseignements et des statistiques économiques et financiers qui sont présentés dans les publications et autres documents du Ministère, dont la *Mise à jour économique et financière 2010-2011*, le *Budget 2011-2012*, les *Perspectives économiques 2011-2012*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), et les rapports pour les agences d'évaluation du crédit.

Direction des relations fédérales-provinciales, finances et statistiques

La Direction veille à ce que les intérêts financiers du gouvernement provincial soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations financières avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces.

It is involved in intergovernmental consultations on major federal transfer programs, including Equalization, health and social program transfers, and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers, and represents the Province on various technical committees.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, health and social program transfers, and the income taxes.

Throughout the year, the branch provided advice and support for a number of meetings of federal-provincial-territorial finance ministers and first ministers. It continued to ensure that the Province's position on federal-provincial fiscal arrangements and other issues was communicated. As well, it continued to be involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues.

The branch was also involved in the ongoing review of the Canada Pension Plan and federal-provincial-territorial work on retirement income adequacy.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act* through the focal point office. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees. Discussions included the census of population, demography, economic accounts, and statistics dealing with business, energy, labour, and social areas.

The branch provides socio-economic and demographic research, analysis, and information services to government. It is responsible for the production of the budget speech and associated

Elle participe aux consultations intergouvernementales sur les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral, dont les transferts de péréquation et les transferts en matière de santé et de programmes sociaux, et au maintien de ces programmes. Elle prend aussi part aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada. La Direction joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des Finances et des premiers ministres. Elle représente aussi la province à divers comités techniques.

La Direction prévoit et surveille aussi diverses sources de recettes principales, y compris les paiements de péréquation, les transferts en matière de santé et de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

Tout au long de l'exercice, la Direction a offert des conseils et un soutien pour un certain nombre de rencontres des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances, et des premiers ministres. Elle a continué d'assurer la communication de la position du gouvernement provincial sur les accords fiscaux fédéraux-provinciaux et d'autres dossiers. De plus, elle a continué de participer aux travaux des gouvernements provinciaux et territoriaux ayant trait à des dossiers fédéraux-provinciaux-territoriaux importants.

La Direction a également participé à l'examen continu du Régime de pensions du Canada et des travaux fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la suffisance des revenus de retraite.

Les activités de statistique de la Direction sont menées conformément à la *Loi sur les statistiques* par l'intermédiaire du bureau de coordination. La Direction collabore étroitement avec Statistique Canada et représente le gouvernement dans les discussions touchant les questions statistiques à travers le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique et ses comités. Les discussions ont porté notamment sur le recensement de la population, la démographie, les comptes économiques et les statistiques relatives aux entreprises, à l'énergie, au travail et aux questions sociales.

La Direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques et démographiques. Elle est responsable de la rédaction du discours du budget et des documents

documents. Staff was actively involved in the pre-budget consultation process and co-ordinated the online questionnaire for the 2011-2012 pre-budget consultation and collated approximately 3,000 individual responses. It also assisted with the production of the *2010-2011 Economic and Fiscal Update*.

During the year, the branch continued to work with departments and agencies, including the Executive Council Office and Population Growth Secretariat, in undertaking their mandates. In the time leading up to the 2011 Census, the branch was active in promoting its usefulness for developing policy and programs.

Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. The branch also ensured the maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site. The 2006 Census profiles for the province's Provincial Electoral Districts and Community Economic Development Agencies were posted.

Fiscal Policy and Economics Branch

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis, and information pertaining to fiscal and budget policy, as well as the economy.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's overall revenue forecast. The branch forecasts some of the Province's major revenue sources. It also monitors and advises on balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over designated fiscal periods.

The branch also provides socio-economic research, analysis, and information services to the government and departments. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and decision-making, assessing the impact of economic

connexes. Son personnel a participé activement au processus de consultation prébudgétaire de 2011-2012, coordonnant la préparation du questionnaire en ligne et recueillant environ 3 000 réponses individuelles. Elle a également aidé à produire la *Mise à jour économique et financière 2010-2011*.

Durant l'exercice, la Direction a continué de travailler avec divers ministères et organismes, dont le Bureau du Conseil exécutif et le Secrétariat de la croissance démographique, dans la réalisation de leurs mandats. À l'occasion du recensement de 2011, elle s'est employée à en promouvoir l'utilité pour l'élaboration des politiques et des programmes.

Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière aux clients du gouvernement provincial. La Direction a également veillé au maintien et à la mise à jour des données socioéconomiques et démographiques affichées dans le site Web du ministère des Finances. Les profils des circonscriptions électorales et des agences de développement économique communautaire de la province, tracés à partir du recensement de 2006, ont été affichés.

Direction de la politique fiscale et économique

La Direction de la politique fiscale et économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la rédaction du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes globales du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit certaines des principales sources de recettes du gouvernement provincial. Elle veille également au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours de périodes financières désignées, et fournit des conseils à ce sujet.

La Direction offre au gouvernement et aux ministères des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques. Ce travail consiste, entre autres, à suivre de près les tendances économiques actuelles et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise

developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing socio-economic information on the province.

The branch also undertakes research and analysis in regards to fiscal developments in other jurisdictions.

During the year, the branch continued to work with the Office of the Comptroller to make improvements to the Province's audited statements, resulting in greater transparency, accountability, and improved financial information.

In carrying out its economic function, the branch analyzed economic trends in the province and in its major export markets. This work took on even greater significance in the face of the protracted recovery from the global economic slowdown. A *2010-2011 Economic and Fiscal Update* was tabled in the Legislative Assembly on November 26, 2010. The branch provided a review of the province's economic performance in 2010 and the outlook for 2011 in the publication, *2011-2012 Economic Outlook*, which was tabled in the Legislative Assembly on March 22, 2011, along with the budget.

Staff of the branch made presentations on international, national and provincial socio-economic conditions and the Province's fiscal position to various audiences, such as international credit rating agencies, and within government.

d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de l'évolution économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données socio-économiques sur la province.

La Direction entreprend également des recherches et des analyses concernant l'évolution financière des autres provinces.

Durant l'exercice, la Direction a continué de travailler avec le Bureau du contrôleur afin d'améliorer les états financiers vérifiés de la province, ce qui a abouti à une transparence et à une reddition de comptes accrues et à une meilleure information financière.

Pour s'acquitter de sa fonction économique, la Direction a analysé les tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. Ce travail a pris une importance encore plus grande compte tenu de la lenteur avec laquelle la province se remet du repli économique mondial. Une *Mise à jour économique et financière 2010-2011* a été déposée à l'Assemblée législative le 26 novembre 2010. La Direction a effectué l'examen du rendement économique de la province en 2010 et de ses perspectives pour 2011 qui ont été présentées dans *Perspectives économiques 2011-2012*, publication déposée à l'Assemblée législative le 22 mars 2011, avec le budget.

Le personnel de la Direction a donné des présentations sur les conditions socio-économiques internationales, nationales et provinciales et la situation financière du gouvernement provincial à divers auditoires comme les agences internationales d'évaluation du crédit et le gouvernement.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and expenditure monitoring, and Board of Management secretariat services. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities to government employees.

Budget Preparation and Monitoring

The division staff plays a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice, and restraint options for consideration by government.

The division achieved the following objectives during the 2010-2011 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;
- developed and implemented the 2011-2012 budget process for ordinary, capital, special purpose, and special operating agency account expenditures consistent with government's fiscal plan;
- prepared the 2011-2012 Main Estimates, including the Capital Estimates;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La Division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation du budget et suivi des dépenses, et services de secrétariat au Conseil de gestion. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement aux employés du gouvernement.

Préparation et suivi du budget

Le personnel de la Division joue un rôle clé dans l'élaboration des budgets et la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près en tout temps pour permettre de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La Division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de compressions.

Au cours de l'exercice 2010-2011, la Division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et servant aux exposés sur le cadre financier pluriannuel et le budget annuel;
- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2011-2012 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et les dépenses au titre du compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;
- préparation du budget principal 2011-2012, dont le budget de capital;

- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose, and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;
- prepared the expenditure portion of the 2009-2010 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and
- provided support to the minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act*.

- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et des comptes des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;
- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant au volume 1 des Comptes publics 2009-2010;
- soutien au ministre à l'Assemblée législative pour en obtenir les autorisations de crédits budgétaires, conformément aux exigences de la *Loi sur l'administration financière*.

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; management of the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking, special purpose, and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing, as well as strategic marketing of New Brunswick debt to investors. It is the sole provider of these services to government and, in this capacity, is accountable for achieving government's risk management, cost, and rate-of-return objectives.

The division is organized to ensure separation of transaction origination, from transaction processing and monitoring functions.

Capital Markets Branch

The branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, including the development of borrowing plans for NB Power and the New Brunswick Electric Finance Corporation (NBEFC). The branch implements the plans, and also manages the financial liabilities of the Province and the New Brunswick Municipal Finance Corporation (NBMFC).

During 2010-2011, the Province issued bonds totalling \$2.6 billion in the Canadian public market and \$40 million to the Canada Pension Plan Investment Board. Uses of these funds included \$1.7 billion for general Provincial purposes, \$209 million to refinance maturing Provincial debt, and \$665 million for NBEFC to address NB Power's maturing debt and new financing requirements. In addition, \$126 million of debt was issued on behalf of NBMFC to support municipal capital projects.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débetures non amorties, la gestion des placements, l'administration des caisses de retraite, des fonds d'amortissement, des fonds en fiducie et du fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la promotion stratégique de la dette du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs. La Division est la seule entité à fournir ces services au gouvernement et, à ce titre, elle est responsable de l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de gestion des risques, de coûts et de taux de rendement.

La Division est organisée de manière à assurer la séparation entre l'émission des transactions, leur traitement et les fonctions de surveillance.

Direction des marchés financiers

La Direction veille au financement à long terme du gouvernement et de ses organismes ainsi qu'à l'élaboration de plans d'emprunt pour Énergie NB et la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Elle met en œuvre les plans du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) et gère leur passif financier.

En 2010-2011, le gouvernement provincial a émis des obligations d'une valeur totale de 2,6 milliards de dollars sur le marché public canadien et de 40 millions de dollars à l'Office de placement du Régime de pensions du Canada. De ces fonds, 1,7 milliard de dollars ont été utilisés pour répondre aux besoins généraux de la province, 209 millions pour refinancer les obligations de la province arrivées à échéance et 665 millions pour traiter, par l'entremise de la CFENB, les obligations arrivées à échéance d'Énergie NB et les nouveaux besoins de trésorerie. De plus, des obligations d'une valeur de 126 millions de dollars ont été émises au nom de la CFMNB pour appuyer les projets d'immobilisations des municipalités.

The branch is responsible for acting as fiscal agent for NB Power. The branch performs an investor relations function, domestically and internationally, to assist in the distribution of Provincial debt.

The branch also provides trust fund administration services, including establishing investment objectives and policies, providing risk management analysis and advice, analyzing pension plan and employee benefit liabilities, performing compliance duties, providing accounting advice and services, and preparing trust fund financial statements.

Advice was provided to the Minister of Finance and the Board of Management on trustee issues for 18 funds under their management, with assets totalling \$14.4 billion. These funds include pension, sinking, special purpose and trust funds, each with unique investment objectives.

Banking and Cash Management Branch

The branch is responsible for management of the Consolidated Fund, sinking fund and other trust funds, banking arrangements, and risk management. The branch is also responsible for the operations of NBEFC and NBMFC.

Specific functions include preparing cash flow forecasts and arranging short-term borrowings on behalf of the Province and its agencies. The branch receives and deposits all Provincial revenues to ensure timely receipt and payment of monies to minimize financing charges. The branch also executes short-term, bond and foreign exchange transactions on behalf of the Province, its agencies, and various funds.

During the fiscal year, the branch processed 1,035 transactions totalling \$88 billion: \$85.2 billion of short-term investments, \$2.7 billion of short-term borrowings, and \$72 million of foreign exchange transactions.

La Direction agit à titre d'agent financier pour Énergie NB. Elle s'occupe des relations avec les investisseurs, à l'échelle nationale et internationale, afin d'aider à répartir la dette provinciale.

La Direction offre également des services d'administration de fonds en fiducie, dont l'établissement des objectifs et des politiques de placement, la fourniture d'analyses et de conseils en matière de gestion des risques, l'analyse du passif des régimes de retraite et des avantages sociaux des employés, l'exécution de fonctions de surveillance, la prestation de conseils et de services comptables, et la préparation d'états financiers.

Des conseils ont été fournis au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur des questions relatives aux fiduciaires de 18 fonds en régie dont les actifs ont une valeur totale de 14,4 milliards de dollars. Il s'agit de caisses de retraite, de fonds d'amortissement, de fonds en fiducie et de fonds à but spécial, chacun ayant des objectifs de placement spécifiques.

Direction de la gestion bancaire et de la trésorerie

La Direction veille à la gestion du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et d'autres fonds en fiducie, ainsi que les ententes bancaires et la gestion des risques. Elle veille également au bon fonctionnement de la CFENB et de la CFMNB.

Ses fonctions spécifiques comprennent la préparation de prévisions de trésorerie et l'obtention d'emprunts à court terme pour le gouvernement et ses organismes. La Direction reçoit et dépose toutes les recettes provinciales pour assurer la réception et le paiement en temps opportun des sommes afin de réduire au minimum les frais de financement. Elle fait également des opérations à court terme, d'obligations et de change au nom du gouvernement, de ses organismes et de ses fonds en fiducie.

Au cours de l'exercice, la Direction a effectué 1 035 opérations d'une valeur totale de 88 milliards de dollars : 85,2 milliards en placements à court terme, 2,7 milliards en emprunts à court terme et 72 millions en opérations de change.

With respect to risk management, the branch is responsible for preparing and implementing a broad range of debt, investment, and operational policies and procedures.

The branch is responsible for ensuring that debt and investment policies and procedures are established, followed, and remains current with corporate goals and industry best practices. As the division's operational risk manager, the branch is charged with the task of ensuring that the appropriate people and technologies are in place.

Pour ce qui est de la gestion des risques, la Direction prépare et met en œuvre une vaste gamme de politiques et de procédures en matière de dettes, de placements et de fonctionnement.

La Direction est chargée de veiller à ce que des politiques et des procédures en matière de dettes et de placements soient établies et respectées, et demeurent conformes aux objectifs de l'organisation et aux pratiques exemplaires de l'industrie. En tant que gestionnaire des risques opérationnels de la Division, la Direction doit veiller à ce que les personnes et les technologies nécessaires soient en place.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides advice, information, and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies. It assures fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also offers policy and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations. It participates on a number of inter-jurisdictional committees on issues of common interest and works in close collaboration with the Canada Revenue Agency (CRA).

In a continuous effort to improve customer service in program delivery, a number of divisional changes took place during 2010. These changes allowed the division to leverage on existing knowledge and expertise to meet the division's mandate.

The Revenue and Taxation Division has four key areas: Tax Policy Branch, Office of the Provincial Tax Commissioner, Program Delivery Branch, and PATS Renewal Initiative. However, given the nature of the work, responsibilities are shared throughout the branches by working together as a team through communication and interaction.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel, tobacco); property tax, and other taxes.

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils et de l'information, et elle formule des recommandations concernant l'analyse, l'élaboration et la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales. Elle siège à un certain nombre de comités intergouvernementaux sur des questions d'intérêt commun et travaille en étroite collaboration avec l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Dans ses efforts continus pour améliorer le service à la clientèle au titre de la prestation des programmes, la Division a procédé à un certain nombre de changements en 2010. Ces changements lui ont permis de prendre appui sur l'expertise et les connaissances existantes pour s'acquitter de son mandat.

La Division compte quatre grands secteurs : la Direction de la politique de l'impôt, le Bureau du commissaire de l'impôt, la Direction de la prestation des programmes et l'Initiative de renouvellement du PATS. Toutefois, compte tenu de la nature du travail, les responsabilités sont partagées entre les différentes directions, qui travaillent ensemble en équipe par la communication et l'interaction.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et met en œuvre des mesures législatives pour appuyer les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la Direction a trait à tous les aspects de l'imposition : impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes.

The Tax Policy Branch also negotiates with the federal government regarding tax co-operation, collection and administration agreements, plus the ongoing maintenance of those agreements; tax policy matters, including HST and tobacco tax; as well as personal and corporate income tax.

In addition, the branch provides information to the general public, and the business community, in the interest of ensuring a better understanding of tax policy measures and the tax system in general.

In November 2010, the government reinstated the Home Energy Assistance Program. The program provides an annual payment of \$100 to families with incomes up to, and including, \$28,000.

In December 2010, legislation was introduced to remove the Property Tax Accountability Mechanism, effective January 1, 2011. These amendments also established in legislation the provincial property tax rates for the 2011 and subsequent property taxation years.

In February 2011, New Brunswickers were invited to participate in an engagement process on the property taxation and assessment system on a new regional services delivery approach, and on municipal funding arrangements. Through this process, government will be working with New Brunswickers to find solutions that are fair and sustainable for municipalities and local service districts, find ways to deliver services more efficiently, and ensure effectiveness in property assessments and taxation.

The 2011-2012 Budget was released on March 22, 2011. In light of the Province's fiscal situation, the 2011-2012 Budget contained revenue measures to help address the revenue shortfall without impeding economic growth in the long-term. This included changes to personal and corporate income taxes, tobacco tax, and fuel taxes, as well as the phaseout of the New Brunswick Film Tax Credit.

La Direction négocie également avec le gouvernement fédéral des ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, ainsi que leur maintien, des questions de politiques fiscales, y compris ce qui a trait à la TVH, la taxe sur le tabac et l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

De plus, la Direction fournit des renseignements au grand public et aux entreprises afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures liées aux politiques fiscales et du système d'imposition en général.

En novembre 2010, le gouvernement a rétabli le Programme d'aide pour l'énergie domestique, qui prévoit le versement d'une prestation annuelle de 100 dollars aux familles ayant un revenu total de 28 000 dollars ou moins.

En décembre 2010, des modifications législatives ont été adoptées afin d'abolir le mécanisme de reddition de comptes en matière d'impôt foncier, à compter du 1^{er} janvier 2011. Ces modifications ont également établi dans la loi les taux d'imposition foncière de la province pour 2011 et pour les années d'imposition ultérieures.

En février 2011, les Néo-Brunswickois ont été invités à participer à un processus d'engagement axé sur le système d'évaluation et d'imposition foncières, sur une nouvelle approche en matière de prestation des services régionaux et sur les ententes de financement des municipalités. Grâce à ce processus, le gouvernement travaillera avec le public afin de trouver des solutions équitables et durables pour les municipalités et les districts de services locaux, de trouver des moyens d'offrir les services de façon plus efficace et d'assurer l'efficacité de l'évaluation et de l'imposition foncières.

Le budget de 2011-2012 a été publié le 22 mars 2011. Compte tenu de la situation financière de la province, il comportait des mesures productrices de recettes visant à aider à combler le manque à gagner sans nuire à la croissance économique à long terme. Y étaient compris, notamment, des changements à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, à la taxe sur le tabac, à la taxe sur l'essence et les carburants, ainsi que l'élimination graduelle du crédit d'impôt pour production cinématographique.

Office of the Tax Commissioner

The Office of the Tax Commissioner ensures legislative compliance of assigned revenue and taxation statutes associated with real property and consumption taxes. Headed by the provincial tax commissioner, it is comprised of two sections:

- Audit and Investigation Services, and
- CRA Relations.

The branch is responsible for liaison with the Canada Revenue Agency in the administration of various taxation programs that are governed by formal agreements and memoranda of understanding.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees such as the National Underground Economy Working Group, the Fuel Tax Council and the Tobacco Steering Committee. These committees have been formed to enhance tax administration practices in Canada and promote voluntary compliance with tax laws.

Audit and Investigation Services

The Audit and Investigation Services section provides audit, assurance and refund verification functions, as well as education, inspection, and information regarding program services. The section provides effective and efficient compliance monitoring of business activities under the assigned acts, both within the Department of Finance, and on behalf of other government departments and agencies. Also, the review and assurance of tax collection by the Canada Revenue Agency, on behalf of the Province, falls within the mandate of Audit and Investigation Services.

The goals of this section are to carry out the mandate of maximization of tax revenues, minimization of administrative burden to stakeholders, ensuring fair and consistent application of legislation and policies, as well as the encouragement of voluntary compliance with tax laws.

Bureau du commissaire de l'impôt

Le Bureau du commissaire de l'impôt assure le respect des lois ayant trait aux recettes et à l'imposition, principalement pour ce qui est de l'impôt foncier et des taxes à la consommation. Dirigé par le commissaire provincial de l'impôt, il se compose de deux sections :

- Services de vérification et d'enquête;
- Relations avec l'ARC.

La Direction assure la liaison avec l'Agence du revenu du Canada dans l'administration de divers programmes d'imposition qui sont régis par des ententes officielles et par des protocoles d'entente.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à plusieurs comités de travail nationaux comme le groupe de travail national portant sur l'économie souterraine, le Conseil de la taxe sur le carburant et le comité directeur pour le tabac. Ces comités ont été formés pour améliorer les pratiques d'administration des programmes d'impôt au Canada et pour promouvoir la conformité volontaire aux lois fiscales.

Services de vérification et d'enquête

La Section des services de vérification et d'enquête remplit des fonctions de vérification, d'assurance et de contrôle des remboursements en plus d'assurer la formation, l'inspection et l'information concernant les services liés aux programmes. Elle assure une surveillance efficace et efficiente de la conformité des activités visées par les lois désignées, tant au sein du ministère des Finances qu'au nom d'autres ministères et organismes gouvernementaux. De plus, l'examen et l'assurance de la perception des impôts par l'Agence du revenu du Canada relèvent du mandat de la section.

Cette section a pour mission de maximiser les recettes fiscales, de minimiser le fardeau administratif des intervenants, d'assurer l'application équitable et uniforme des lois et des politiques et d'encourager le respect volontaire des lois fiscales.

During 2010-2011, a total of 1,529 work units was completed. This included 388 individual and business audits, 613 compliance reviews/inspections, and 53 investigations. Furthermore, 308 province-wide education visits were performed to assist businesses, as well as to ensure compliance with tax laws. In addition, 89 warnings and 154 fines were issued under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, *Small Business Investor Tax Credit* and the *Tobacco Tax Act*.

Audit and Investigation Services plays an active role in the administration of the International Fuel Tax Agreement (IFTA) and the International Registration Plan (IRP). In 2010-2011, the section reviewed 172 IFTA and 195 IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf. As well, the section is responsible for representing the Province at the annual IFTA and IRP Audit workshop.

Audit and Investigation Services continued to work closely with the RCMP and municipal police forces in the province, with respect to initiatives aimed at curbing the influx of contraband tobacco. The group also provided advice and documentation in support of 96 legal actions, and participated in 18 roadside checks during the year.

For a summary of activity volumes for the Audit and Investigation section, please refer to Table 1 on page 46.

En 2010-2011, un total de 1 529 unités de travail ont été réalisées. Cela comprend 388 vérifications menées auprès de particuliers et d'entreprises, 613 examens ou inspections de la conformité et 53 enquêtes. De plus, 308 visites d'information ont été effectuées dans l'ensemble de la province afin d'aider les entreprises et d'assurer le respect des lois fiscales. En outre, 89 avertissements et 154 amendes ont été émis en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises* et de la *Loi de la taxe sur le tabac*.

Les Services de vérification et d'enquête jouent un rôle actif dans l'administration de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA) et du Plan international d'immatriculation (PII). En 2010-2011, la Section a examiné 172 vérifications dans le cadre de l'IFTA et 195 vérifications dans le cadre du PII, effectuées par d'autres instances en notre nom. De plus, elle représente la province à l'atelier annuel sur la vérification de l'IFTA et du PII.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué de travailler en étroite collaboration avec la GRC et les corps de police municipale de la province dans le cadre d'initiatives visant à freiner l'entrée de tabac de contrebande. Le groupe a également fourni des conseils et des documents à l'appui de 96 poursuites et participé à 18 contrôles routiers durant l'exercice.

Pour un résumé des volumes d'activité de la Section des services de vérification et d'enquête, se reporter au tableau 1, page 46.

Table 1
Audit and Investigation Services

Activity Volumes for 2010-2011		
Program Activity or Service	Assignment Volume	Total
Audits	388	
Compliance Reviews and Inspections	613	
Investigations	53	
Educational Visits	308	
Delinquency Clearances	19	
Objections	2	
Refunds	31	
Tobacco Retailer Licence Suspension for Underage Sales	1	
Legal Actions and Roadside Checks	114	1,529
Warnings and Fines		243
Other Jurisdictions Audit Reviews		367
Total Volume		2,139

Tableau 1
Services de vérification et d'enquête

Volumes d'activité pour 2010-2011		
Activité de programme ou service	Volume de cession	Total
Vérifications	388	
Examens et inspections de la conformité	613	
Enquêtes	53	
Visites d'information	308	
Élimination des retours délinquants	19	
Oppositions	2	
Remboursements	31	
Suspension de licences de détaillant de tabac pour vente à des mineurs	1	
Poursuites et contrôles routiers	114	1 529
Avertissements et amendes		243
Examen des vérifications d'autres instances		367
Volume total		2 139

Program Delivery Branch

The Program Delivery Branch is responsible for the effective delivery of assigned revenue and taxation programs associated with real property and consumption taxes. The key responsibility areas include registration and licensing of businesses; billing and collection of real property taxes; processing of tax returns and refund claims; accounting functions related to revenues; development and implementation of legislative amendments, and provision of critical program support and expert advice relative to the administration of tax programs. It is comprised of two sections:

- Account Management, and
- Program Advisory Services.

Account Management

The Account Management section consists of the Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis unit, the Accounts Receivable unit and the Client Services unit. Customer service is a key focus in this section as it is in direct daily contact with the general public, either by telephone, correspondence or visitation. The section manages the division's property tax system, which houses assessment and financial information for in excess of 455,000 accounts.

Direction de la prestation des programmes

La Direction de la prestation des programmes est chargée de veiller à la prestation efficace des programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition, principalement pour ce qui est de l'impôt foncier et des taxes à la consommation. Ses principaux domaines de responsabilité comprennent l'enregistrement et la délivrance de licences et permis relativement aux entreprises, la facturation et la perception de l'impôt foncier, le traitement des déclarations d'impôt et des demandes de remboursement, les fonctions comptables reliées aux revenus, l'élaboration et la mise en application des modifications législatives et la prestation d'un soutien important et de conseils d'expert en matière d'administration des programmes d'impôt. Elle se compose de deux sections :

- Gestion des comptes;
- Services consultatifs des programmes.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes se compose de l'Unité des paiements, des remboursements d'impôt et de l'analyse financière, de l'Unité des comptes clients et de l'Unité des services à la clientèle. Le service à la clientèle est très important dans cette section car elle est en contact direct quotidien avec le grand public, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites. La Section gère le système d'impôt foncier de la Division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 455 000 comptes.

The section is responsible for financial analysis of the department's revenue sources; issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices; processing property tax and consumption tax payments, reports, refunds monitoring, and collecting outstanding receivables; carrying out enforced collection procedures; processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres; administering the legislated tax sale process, as well as responding to phone inquiries; the processing of mineral tax and royalty returns, payments, collections and revenue accounting and reports for metallic minerals, peat, sand, gravel, coal, potash, salt, oil, and natural gas.

It is also responsible for administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax; providing accounting functions related to revenue and receivables, and processing rebate applications for the Low-income Seniors' Benefit, Tuition Rebate, the Diesel Fuel Equivalent Tax Reduction Rebate, and the Home Energy Assistance Program. It also administers the Financial Corporation Capital Tax program, the federal Payments-in-Lieu of Taxes program, and the Small Business Investor Tax Credit program.

Some of the most significant activities of the Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis unit for 2010-2011 included:

- the processing of revenues in excess of \$1.35 billion, including municipal real property tax levies;
- the processing of approximately 670,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels, and

La Section est responsable de l'analyse financière des sources de recettes du Ministère; de l'émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires; du traitement des paiements, des rapports et des remboursements relatifs à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation, tout en assurant le suivi et le recouvrement des comptes débiteurs non réglés; de l'exécution des activités de recouvrement; du traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Service Nouveau-Brunswick; de l'administration de la procédure de vente pour non-paiement d'impôt et de la préparation de réponses aux demandes de renseignements téléphoniques; ainsi que du traitement des déclarations, des paiements, des recouvrements, de la comptabilité des recettes provenant des taxes et des rapports relatifs aux taxes et redevances pour les minéraux dérivés des ressources naturelles suivantes : les minéraux métalliques, la tourbe, le sable, le gravier, le charbon, la potasse, le sel, le pétrole et le gaz naturel.

La Section est aussi responsable de l'administration et de la confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels; de l'exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs; du traitement des demandes de remboursement pour la prestation pour personnes âgées à faible revenu, le rabais sur les droits de scolarité, la réduction équivalente de la taxe pour les véhicules au diesel et le Programme d'aide pour l'énergie domestique. Elle administre également le Programme de la taxe sur le capital des corporations financières, le Programme de paiements en remplacement d'impôts et le Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

Voici un aperçu des principales activités de l'Unité des paiements et remboursements d'impôt et de l'analyse financière pour 2010-2011 :

- le traitement de plus de 1,35 milliard de dollars de recettes, y compris les impôts fonciers municipaux;
- le traitement, par des voies diverses, d'environ 670 000 paiements se rapportant à l'impôt foncier, aux taxes sur l'essence et les carburants, au tabac, au pari mutuel, au capital des corporations financières et à la TVH; et

- the maintenance of all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

For a summary of activity volumes for the Tax Accounting, Refunds and Financial Analysis unit, please refer to Table 2 on page 50.

The Accounts Receivable unit carried on implementing continuous improvement initiatives, which included new collection distribution listings, updated client correspondence, quality assurance checklists, “early stage” collection activities, and a new substituted service initiative. The unit has also implemented new procedures in co-operation with Service New Brunswick and the Rentalsman’s Office for the management of abandoned mobile homes.

The Accounts Receivable unit successfully conducted three tax sales which resulted in 112 agreements, 111 payments in full and 352 sold properties for a total recovery of \$2.99 million.

The Client Services unit received and managed in excess of 78,000 phone inquiries on various tax and benefit programs. Also, the unit issued and/or renewed 5,866 licences or permits. Throughout the year, over 6,150 IFTA, fuel, tobacco, royalties, and other various returns were processed.

Recently moved to the Client Services unit, the records management area provides a standardized records classification plan for the division, as well as the assessment of new technologies, such as electronic records and information management systems to meet divisional needs.

- le maintien de tous les états financiers, ainsi que le rajustement et la répartition des recettes afin de s’acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

Pour un résumé des volumes d’activité de l’Unité des paiements, des remboursements d’impôt et de l’analyse financière, se reporter au tableau 2, page 51.

L’Unité des comptes clients a poursuivi la réalisation des initiatives d’amélioration continue, notamment en ce qui concerne les nouvelles listes de distribution des recouvrements, la mise à jour de la correspondance avec les clients, les listes de contrôle aux fins de l’assurance de la qualité, les activités de recouvrement « à un stade précoce » et une nouvelle initiative de substitution en matière de services. L’Unité a également mis en œuvre de nouvelles modalités, en collaboration avec Service Nouveau-Brunswick et le Bureau du médiateur des loyers, pour la gestion des maisons mobiles abandonnées.

L’Unité des comptes clients a mené à bien trois ventes pour non-paiement d’impôt, qui ont donné lieu à 112 ententes, 111 paiements intégraux et 352 propriétés vendues, pour un recouvrement total de 2,99 millions de dollars.

L’Unité des services à la clientèle a reçu et traité au-delà de 78 000 demandes de renseignements téléphoniques portant sur divers programmes d’impôt et de prestations. Elle a également délivré ou renouvelé 5 866 licences ou permis. Au cours de l’année, elle a traité plus de 6 150 déclarations au titre de l’IFTA, des carburants, du tabac, des redevances, etc.

Le secteur de la gestion des documents, qui a récemment déménagé à l’Unité des services à la clientèle, offre à la Division un plan de classification normalisé des documents, de même que l’évaluation des nouvelles technologies, telles que les systèmes électroniques de gestion des documents et de l’information, afin de répondre aux besoins de la Division.

TABLE 2**Account Management Section**

Activity Volumes for 2010-2011		
Number	Program or Service	\$ Millions
7,843	Diesel Fuel Equivalent Tax Reduction Rebates	0.31
17	Financial Corporation Capital Tax Refunds	1.0
13	Forestry Industry Investment Remission	4.7
1,575	Fuel Payments made by Collectors	222.6
2,502	Fuel Tax Refunds	17.1
79	Harmonized Sales Tax Refunds	2.2
5	High Energy Usage Tax Rebates	3.2
32,226	Home Energy Assistance Program	3.2
28,379	Low-income Property Tax Allowance Adjustments (Jan. to Dec. 2010)	7.4
38,377	Low-income Seniors' Benefits	15.3
6,939	N.B. Tuition Rebates	13.05
57,629	Provincial Vehicle Tax Payments	14.8
210	Provincial Vehicle Tax Refunds	0.075
15,689	Real Property Tax Certificates	0.365
528,833	Real Property Tax Payments	839.7
11,824	Real Property Tax Refunds	11.0
94	Small Business Investor Tax Credits	6.5
284	Tobacco Payments made by Collectors	119.4
440	Tobacco Tax Refunds	10.8

TABLEAU 2**Section de la gestion des comptes**

Volumes d'activité pour 2010-2011		
Nombre	Programme ou service	Millions \$
7 843	Remboursements au titre de la réduction équivalente de la taxe pour véhicules au diesel	0,31
17	Remboursements au titre du programme de la taxe sur le capital des corporations financières	1,0
13	Crédit d'impôt d'investissement de l'industrie forestière	4,7
1 575	Paiements faits par les percepteurs au titre des carburants	222,6
2 502	Remboursements des taxes sur les carburants	17,1
79	Remboursements de la taxe de vente harmonisée	2,2
5	Remboursements des taxes sur la consommation massive d'énergie	3,2
32 226	Programme d'aide pour l'énergie domestique	3,2
28 379	Dégrèvements d'impôt foncier pour propriétaires à faible revenu (janvier à décembre 2010)	7,4
38 377	Prestations pour personnes âgées à faible revenu	15,3
6 939	Rabais sur les droits de scolarité au N.-B.	13,05
57 629	Paiements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules	14,8
210	Remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules	0,075
15 689	Certificats d'impôt foncier	0,365
528 833	Paiements au titre de l'impôt foncier	839,7
11 824	Remboursements de l'impôt foncier	11,0
94	Crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises	6,5
284	Paiements faits par les percepteurs au titre du tabac	119,4
440	Remboursements de la taxe sur le tabac	10,8

Program Advisory Services

The Program Advisory Services section provides internal and external advisory and communication services related to the division's taxation programs and is responsible for management of the objections and appeals process.

Critical program support is maintained through program monitoring and evaluation, research and analysis, interpretation of associated tax legislation, and the provision of internal and external advisory services related to program criteria. The section also co-ordinates the implementation of information sharing and service delivery agreements with external stakeholders.

Internal and external support is also provided through the maintenance of an online procedures and interpretations manual for divisional staff and the department's major stakeholders. The section also develops administrative policies relating to various taxation programs and tax relief initiatives.

Program Advisory Services plays an important role in keeping the business community and individual taxpayers informed of taxation issues through the publication of tax guides, tax bulletins, taxation program brochures and other printed materials containing information relating to tax legislation and taxation programs, which are made available in print format as well as on the department's Web site.

In 2010-2011, the section responded to 3,387 consultation requests from the public for tax application rulings on specific taxation issues, and information on program guidelines under the various tax relief initiatives. The section also issued a number of publications reflecting changes to the Province's tax legislation and implemented the communication strategy for the delivery of the Home Energy Assistance Program.

Services consultatifs des programmes

La Section des services consultatifs des programmes assure la prestation de services de consultation et de communication internes et externes relativement aux programmes d'impôt de la Division et est responsable de la gestion des oppositions aux avis de cotisation et du processus d'appel.

Un soutien essentiel est offert en ce qui a trait aux programmes par la surveillance et l'évaluation des programmes, la recherche et l'analyse, l'interprétation des dispositions législatives pertinentes et la prestation de services consultatifs internes et externes reliés aux critères des programmes. La Section coordonne également la mise en œuvre des ententes d'échange de renseignements et de prestation de services avec les intervenants externes.

Un soutien interne et externe est également offert par la tenue d'un manuel de procédures et d'interprétations en ligne pour le personnel de la Division et les principaux intervenants du Ministère. La Section élabore également des directives administratives ayant trait à divers programmes d'impôt et initiatives d'allègement fiscal.

Les Services consultatifs des programmes jouent un rôle important pour ce qui est de tenir le milieu des affaires et les contribuables au courant des questions fiscales par la publication de guides d'impôt, de bulletins d'information sur les impôts, de brochures sur les programmes d'impôt et d'autres documents imprimés contenant des renseignements sur la législation fiscale et les programmes d'impôt, lesquels sont disponibles sous forme imprimée de même que sur le site Web du Ministère.

En 2010-2011, la Section a traité 3 387 demandes de consultation du public au sujet de décisions relatives à des questions précises d'application de l'impôt et d'information sur les lignes directrices des programmes dans le cadre des diverses initiatives d'allègement fiscal. Elle a également publié un certain nombre de publications sur les modifications apportées à la législation fiscale de la province et mis en œuvre la stratégie de communication en vue de la prestation du Programme d'aide pour l'énergie domestique.

Additional activities of the section for 2010-2011 included:

- researched and prepared responses to three notices of objection and one appeal to tax assessments;
- represented New Brunswick on the Fuel Tax Council, the Tobacco Steering Committee, and at the International Fuel Tax Agreement's annual business meeting. The section also played a significant role in support of the 2010 Interprovincial Territorial Tax Conference hosted by New Brunswick, and
- participated in the delivery of public information sessions on the Small Business Investor Tax Credit program, in conjunction with Business New Brunswick and the New Brunswick Securities Commission.

PATS Renewal Initiative

The main system that supports the operation of the real property assessment and taxation functions, referred to as the Property Assessment and Taxation System (PATS), houses information pertaining to in excess of 455,000 accounts with associated property tax revenues of approximately \$1 billion. The system was designed in the late 1970s, implemented in 1983, and is currently co-owned with Service New Brunswick (SNB). The PATS is hosted on a mainframe computer and is supported as part of a Master Services Agreement administered by the Department of Supply and Services.

Parmi les autres activités de la Section au cours de l'exercice 2010-2011, notons les suivantes :

- recherches et préparation de réponses concernant trois avis d'opposition aux avis de cotisation et un appel;
- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du Conseil de la taxe sur le carburant, du comité directeur pour le tabac et lors de la séance de travail annuelle de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants. La Section a également joué un rôle important à l'appui de la Conférence fiscale interprovinciale et territoriale de 2010, tenue au Nouveau-Brunswick;
- participation à la tenue de séances d'information publique sur le programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, de concert avec Entreprises Nouveau-Brunswick et la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.

Initiative de renouvellement du système PATS

Le système principal qui assure les fonctions d'évaluation et d'imposition foncières, le PATS, comprend de l'information sur plus de 455 000 comptes avec des recettes découlant de l'impôt foncier d'environ 1 milliard de dollars. Le système a été conçu à la fin des années 1970, mis en place en 1983 et est actuellement tenu en copropriété avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). Il est hébergé dans un ordinateur central et soutenu dans le cadre d'une entente-cadre de services administrée par le ministère de l'Approvisionnement et des Services.

The Department of Finance recognizes the need to replace the PATS in order to meet current business requirements and provide flexibility for future changes. In addition, during the last few years, the PATS has shown signs of weakness, increasing the risk of failure. SNB has taken steps to replace its portion of the PATS with expected implementation during 2011. SNB's new system will interface with the current Finance portion of the PATS, as well as with the division's new property tax replacement system. Division employees are actively participating in SNB's modernization project to ensure a smooth transition.

During 2009-2010, a major review of the PATS had been conducted and significant progress had been made in understanding and documenting the division's business requirements for a new system.

A replacement system will provide integrated functionality in management reporting, improved access to information for taxpayers, increased ability to handle changes and adjustments, and the ability to automate areas of billing, payment and collection processes. Increased flexibility will allow for easier implementation of future policy changes. This review also identified six other property tax-related applications that should be incorporated into a new integrated property tax system.

As a result, in 2010, government approval was received to proceed with a replacement system. A project has been structured and is referred to as the PATS Renewal Initiative. Work is progressing on establishing the team, obtaining a project site, and other project management-related activities required to start a project of this magnitude.

Le ministère des Finances reconnaît la nécessité de remplacer le PATS afin de répondre aux besoins opérationnels actuels et d'avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter aux changements futurs. De plus, ces dernières années, le PATS a montré des signes de faiblesse, ce qui augmente le risque de défaillance. SNB a pris des mesures pour remplacer sa partie du système, qui devrait être mise en œuvre en 2011. Le nouveau système de SNB se raccordera à la partie actuelle du ministère des Finances, de même qu'au nouveau système de remplacement de l'impôt foncier de la Division. Le personnel de la Division participe activement au projet de modernisation de SNB afin d'assurer une transition harmonieuse.

En 2009-2010, le PATS a fait l'objet d'un examen en profondeur qui a permis de mieux comprendre et de documenter les besoins opérationnels de la Division par rapport à un nouveau système.

Un système de remplacement apportera une fonctionnalité intégrée à la production des rapports de gestion, améliorera l'accès à l'information pour les contribuables, facilitera les changements et les rajustements et permettra d'automatiser les processus de facturation, de paiement et de recouvrement. Une plus grande souplesse facilitera la mise en oeuvre de futures modifications aux politiques. Cet examen a également permis de déterminer six autres applications reliées à l'impôt foncier, lesquelles devraient être incorporées à un nouveau système d'impôt foncier intégré.

Cela étant, le gouvernement a approuvé, en 2010, le remplacement du système actuel. Un projet a été élaboré, désigné Initiative de renouvellement du PATS. Le travail est en cours pour la mise sur pied de l'équipe, l'obtention d'un site de projet et la réalisation des autres activités de gestion connexes requises pour mettre en marche un projet de cette envergure.

New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation

The New Brunswick Lotteries and Gaming Corporation (NBLGC) was established on June 26, 2008, under the *Gaming Control Act*. It was previously known as the Lotteries Commission of New Brunswick.

As the business entity for provincial gaming, the NBLGC manages the service provider agreement with the casino operator and is the Province's shareholder in the Atlantic Lottery Corporation (ALC). In addition, in partnership with other stakeholder departments, the NBLGC is also responsible for the development and implementation of the Province's responsible gaming initiatives.

The act transferred the regulatory function of the former Lotteries Commission of New Brunswick to a new authority. The Gaming Control Branch was created under the act as a branch of the Department of Public Safety. The act provides that the Lieutenant-Governor in Council appoints a registrar who is responsible for the regulation and control of provincial gaming, as well as the regulation, control and licensing of charitable gaming in the province.

Each of these entities reports to a different minister. The separation of duties between the Province's conduct and manage responsibilities, and the regulation of gaming, was a critical step to improving the accountability and transparency of gaming control in New Brunswick.

Responsibilities of the NBLGC include:

- development and implementation of the Province's responsible gaming policy;
- conduct and management of provincial gaming activities including:

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

La Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) a été établie le 26 juin 2008 en vertu de la *Loi sur la réglementation des jeux*. Elle était antérieurement connue sous le nom de Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

Étant l'entité commerciale des jeux de hasard dans la province, la SLJNB gère l'entente de prestation de services conclue avec l'exploitant du casino et est l'actionnaire de la province dans la Société des loteries de l'Atlantique. De plus, en partenariat avec d'autres ministères intéressés, la SLJNB est également responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des initiatives de jeu responsable de la province.

La *Loi* a transféré la fonction de réglementation de l'ancienne Commission des loteries du Nouveau-Brunswick à une nouvelle entité, la Direction de la réglementation des jeux, créée en vertu de la *Loi* au sein du ministère de la Sécurité publique. La *Loi* prévoit que le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un registraire responsable de la réglementation et du contrôle des jeux de hasard dans la province, ainsi que de la réglementation, du contrôle et de la délivrance des licences de jeux caritatifs dans la province.

Chaque entité relève d'un ministre différent. La séparation des fonctions entre, d'une part, la tenue et la gestion provinciale des jeux et, d'autre part, la réglementation des jeux constituait une étape essentielle pour l'amélioration de la responsabilisation et de la transparence en ce qui a trait à la réglementation des jeux de hasard au Nouveau-Brunswick.

La SLJNB a les responsabilités suivantes :

- élaboration et mise en œuvre de la politique provinciale en matière de jeu responsable;
- tenue et gestion des activités de jeu dans la province, notamment :

- management of the service provider agreement with a private third party for the operation of a casino in the province; oversight of casino operations through monitoring, audits and analysis of casino operations and financial reports, and
- acting as the Province's shareholder in the Atlantic Lottery Corporation;
- development and implementation of provincial gaming legislation and regulations;
- monitoring, tracking and conducting analysis of provincial gaming revenues generated by service providers, which includes reviewing weekly, monthly, quarterly and annual financial reports in order to support the provincial budgetary process;
- provision of information to the general public regarding provincial gaming policy;
- monitoring and analysis of gaming policy, activities, and practices in other jurisdictions;
- providing advice, information and analysis regarding the development, implementation, conduct and management of New Brunswick's policies with respect to provincial lotteries and gaming, and harness racing, and
- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements.

- gestion de l'entente de prestation de services conclue avec une tierce partie du secteur privé pour l'exploitation d'un casino dans la province, la surveillance des activités du casino au moyen de contrôles, de vérifications et d'analyses des activités et des rapports financiers du casino;
- représentation de la province à titre d'actionnaire au sein de la Société des loteries de l'Atlantique;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements provinciaux sur les jeux de hasard;
- contrôle, suivi et analyse des recettes provinciales issues des jeux de hasard et engendrées par les fournisseurs de services, ce qui comprend l'examen des rapports financiers hebdomadaires, mensuels, trimestriels et annuels à l'appui du processus budgétaire de la province;
- fourniture d'information au grand public concernant la politique provinciale en matière de jeu;
- surveillance et analyse des politiques, des activités et des pratiques liées au jeu dans les autres administrations;
- communication de conseils, de renseignements et d'analyses concernant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et la gestion des politiques du Nouveau-Brunswick relatives aux loteries, aux jeux de hasard et aux courses attelées dans la province;
- communication de conseils d'orientation stratégique et d'information et prestation de services de liaison aux Premières Nations en ce qui a trait aux ententes de partage des recettes.

Responsible Gaming

The NBLGC is responsible for the development and implementation of the Province's responsible gaming policy. Several responsible gaming initiatives were completed in 2010-2011:

- Effective April 1, 2011, the video lottery program reform announced in the new responsible gaming policy in November 2007 was completed. The reform included the implementation of business standards and performance benchmarks.
- Over \$1 million in overall funding was provided for addiction and mental health services at the Department of Health.
- A gambling prevalence study was completed in order to obtain an environmental scan of the current state of gambling and problem gambling in New Brunswick. The study was conducted by MarketQuest Research Group Inc. who was selected as a result of a Request for Proposals issued in collaboration with the Department of Health. The results of the 2009 New Brunswick Gambling Prevalence Study were released in December 2010.
- Various responsible gaming publications were developed in 2010-2011. Posters, brochures and other collateral include information on responsible gaming tips, best practices, community resources, identifying signs of problem gambling and where to find help. These publications are available at Casino New Brunswick and on the NBLGC's Web site.
- The NBLGC established a Responsible Gaming Information Centre (RGIC) at Casino New Brunswick on June 23, 2010. The NBLGC partnered with Morneau Shepell, an arm's length third party (non-government entity), for the staffing and operation of the RGIC. The RGIC is a service available to casino patrons, casino staff, members of the public, and other professionals wishing information about responsible gaming.

Jeu responsable

La SLJNB voit à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de jeu responsable. En 2010-2011, elle a réalisé les initiatives suivantes :

- La réforme du programme des loteries vidéo, annoncée dans la nouvelle politique en matière de jeu responsable en novembre 2007, a été achevée le 1^{er} avril 2011. La réforme comprenait la mise en œuvre de normes commerciales et d'indicateurs de rendement.
- Un financement global de plus de 1 million de dollars a été attribué aux Services de traitement des dépendances et de santé mentale, au ministère de la Santé.
- Une étude sur la prévalence du jeu a été réalisée afin d'obtenir un aperçu de l'état actuel du jeu et des problèmes de jeu au Nouveau-Brunswick. L'étude a été menée en 2009 par la société MarketQuest Research Group Inc., qui a été choisie à la suite d'une demande de propositions lancée en collaboration avec le ministère de la Santé. Les résultats de l'étude ont été publiés en décembre 2010.
- Diverses publications sur le jeu responsable ont été produites en 2010-2011. Des affiches, des dépliants et d'autres documents accessoires fournissent de l'information variée (conseils pour jouer de façon responsable, pratiques exemplaires, ressources communautaires, signes indicateurs d'un problème de jeu, services d'aide, etc.). Ces publications sont disponibles au Casino Nouveau-Brunswick et sur le site Web de la SLJNB.
- Le 23 juin 2010, la SLJNB a inauguré un Centre de renseignement sur le jeu responsable (CRJR) au Casino Nouveau-Brunswick. La SLJNB s'est associée à Morneau Shepell, une tierce partie indépendante (non gouvernementale), pour la dotation en personnel et l'exploitation du centre. Les services du CRJR sont accessibles aux joueurs, au personnel du casino, aux membres du public et aux professionnels qui désirent de l'information sur le jeu responsable.

Casino Gaming

The NBLGC manages the casino service provider agreement with a private third party (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) for the operation of a casino in the province, and exercises conduct and management oversight of casino operations through monitoring, audits, and analysis of casino operations and financial reports.

Casino New Brunswick

Sonco's *Casino New Brunswick* is located in Moncton along the Trans-Canada Highway on Mountain Road. The destination casino complex is comprised of three distinct buildings integrated into one linear design: a hotel, the Centre (a multifunction entertainment and convention centre), and the casino. The casino portion of the complex opened on May 4, 2010. The full complex opened in July 2010.

Atlantic Lottery Corporation

The Atlantic Lottery Corporation is a jointly-owned corporation of the four Atlantic provinces.

The NBLGC exercises its conduct and manage responsibilities for both ticket lotteries and video lottery gaming through its ownership share of the ALC. The NBLGC appoints New Brunswick's two representatives to the ALC board of directors.

In New Brunswick, the ALC operates traditional lotteries as well as the video lottery program on behalf of the NBLGC. ALC was charged with implementing the reforms in the Province's VLT program as announced in November 2007. Reforms were completed April 1, 2010.

The NBLGC manages its relationship with the ALC by advising ALC staff on policy direction and implementation, and by reviewing and conducting analysis on various network, program, and financial reports, which are submitted weekly, monthly, and annually.

Jeux de casino

La SLJNB gère l'entente de prestation de services conclue avec une tierce partie du secteur privé (Sonco Gaming New Brunswick Limited Partnership) pour l'exploitation d'un casino dans la province et surveille la conduite et la gestion des activités du casino au moyen de contrôles, de vérifications et d'analyses des activités et des rapports financiers du casino.

Casino Nouveau-Brunswick

Le *Casino Nouveau-Brunswick* de Sonco est situé à Moncton, tout près d'une sortie de la Transcanadienne, sur le chemin Mountain. Le complexe de casino est composé de trois bâtiments distincts intégrés dans une conception linéaire : un hôtel, le Centre (un centre de congrès et de divertissement polyvalent) et le casino. Le casino a ouvert ses portes le 4 mai 2010 et le reste du complexe, en juillet 2010.

Société des loteries de l'Atlantique

La Société des loteries de l'Atlantique (SLA) est une société qui appartient conjointement aux gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique.

La SLJNB exerce ses responsabilités à l'égard de la conduite et de la gestion des loteries de billets et des jeux de loterie vidéo à titre d'actionnaire de la SLA. La SLJNB nomme deux représentants du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de la SLA.

Au Nouveau-Brunswick, la SLA exploite des loteries traditionnelles ainsi que le programme de loterie vidéo pour le compte de la SLJNB. La SLA a été chargée de mettre en œuvre les réformes annoncées en novembre 2007 en ce qui concerne le programme de loterie vidéo de la province. Les réformes ont été achevées le 1^{er} avril 2010.

La SLJNB gère sa relation avec la SLA en conseillant le personnel de cette dernière relativement à l'orientation et à la mise en œuvre des politiques et en examinant et en analysant les divers rapports qui lui sont présentés hebdomadairement, mensuellement et annuellement sur le réseau, les programmes et les recettes de la SLA.

First Nations

As of March 31, 2011, the Province has gaming revenue-sharing agreements with nine First Nations. Under these agreements, 95% of the net revenue from VLTs located on-reserve is shared with the band. Where applicable, 100% of the net revenue from break-open tickets sold on-reserve is also shared with the band.

In addition to gaming revenue-sharing agreements, the Province has tax revenue-sharing agreements with 13 First Nation communities.

Under the agreements, the Province shares 95% of provincial gasoline, motive fuel and tobacco taxes (as well as the provincial portion of the HST) collected from non-native sales on reserve.

Premières Nations

Au 31 mars 2011, le gouvernement provincial avait des ententes de partage des recettes issues des jeux de hasard avec neuf Premières Nations. En vertu de ces ententes, le gouvernement provincial partage avec les Premières Nations 95 % des recettes nettes provenant des TLV situés dans les réserves. Là où il y a lieu, 100 % des recettes nettes issues de la vente de billets à languette dans les réserves sont également partagées avec la bande.

Outre les ententes de partage des recettes issues des jeux de hasard, le gouvernement a des ententes de partage des recettes fiscales avec 13 collectivités de Premières Nations.

En vertu de ces ententes, le gouvernement partage 95 % des taxes provinciales sur l'essence, les carburants moteurs et le tabac (de même que la portion provinciale de la TVH) perçues sur les ventes faites à des non-autochtones dans les réserves.

